



— Afrique du Nord

Stratégie Régionale
2021-2025

#MondeEnCommun





SOMMAIRE

1. L'AFRIQUE DU NORD : UNE RÉGION AUX LIENS UNIQUES AVEC L'EUROPE ET LA FRANCE CONFRONTÉE À DES ENJEUX MAJEURS DE TRANSFORMATION	5
1.1 La conjonction de transitions politiques, économiques, sociales et environnementales	6
1.2 Une projection de la région porteuse de défis et d'opportunités	7
1.3 Présence de la France et positionnement du Groupe	9
2. DES TRAJECTOIRES DE DÉVELOPPEMENT VISANT DE NOUVEAUX ÉQUILIBRES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIÉTAUX	11
2.1 Renforcer la résilience des territoires face à des changements climatiques accélérés et accompagner des transitions décarbonées	12
2.2 Contribuer à la consolidation d'un contrat social, véhicule de stabilité, de cohésion et de réduction des inégalités	13
2.3 Promouvoir les transformations économiques et sociales créatrices d'opportunités nouvelles	14
3. AGIR DIFFÉREMMENT AU NIVEAU RÉGIONAL POUR RELEVER CES DÉFIS	16
3.1 Promouvoir la production de savoirs et le partage d'expertise au service du dialogue de politique publique et des opérations	17
3.2 Rechercher des solutions partenariales pour traiter des enjeux à dimension régionale	18
3.3 Une approche Groupe qui ouvre de nouvelles perspectives	19
4. CADRE DE REDEVABILITÉ ET DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION	20
5. ANNEXES	22
Annexe 1 : Schéma logique	23
Annexe 2 : Positionnement d'Expertise France dans l'approche Groupe	24
Annexe 3 : Cadre de redevabilité et marqueurs thématiques DRAN	25
Annexe 4 : Bilan du groupe AFD entre 2015-2019	26
Annexe 5 : Analyse des enjeux climatiques en Afrique du Nord	28
Annexe 6 : État des lieux de l'atteinte des ODD dans la région en 2019	34
Annexe 7 : Indicateurs comparés des régions d'Afrique	35
LISTE DES SIGLES	37

Entre 2017 et 2019, l'Agence Française de Développement (AFD) a organisé son réseau autour de dix-sept Directions Régionales (DR) – dont six pour le département Afrique – dans une double logique de déconcentration de la décision au plus près du terrain et de mutualisation de compétences. Créée en septembre 2019, la Direction Régionale Afrique du Nord (DRAN) couvre cinq pays : le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye et l'Égypte. La mission de la DR est de piloter et d'accompagner la mise en œuvre de la stratégie du Groupe à l'échelle de la région, avec les équipes de l'AFD, de Proparco – filiale dédiée au financement du secteur privé – d'Expertise France, agence française pour la coopération technique internationale, et en lien avec les ambassades de France des pays de la région.

Cette stratégie, élaborée sur la base de larges concertations internes et externes, a fait l'objet d'échanges avec nos administrations de tutelle (Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Ministère de l'Économie et des Finances), nos partenaires et principaux interlocuteurs en France et dans les pays de la région. Cet exercice, réalisé pour la première fois, couvrira la période 2021-2025 et est complémentaire des stratégies pays qui en déclineront les orientations au regard des enjeux locaux.

L'Afrique du Nord est une interface entre l'Europe et l'Afrique. Façade méditerranéenne du continent, la région est un carrefour historique de civilisations naturellement connecté au reste du monde. Elle est aujourd'hui confrontée à des enjeux majeurs de développement et de transformations structurelles, naturellement amplifiés par la crise historique que traverse le monde depuis 2020. Cette stratégie vise à situer l'action du groupe AFD dans l'appui à la construction de nouveaux équilibres environnementaux et sociétaux pour cet espace profondément lié à l'Europe et à la France.

The background features several overlapping, thin green circular lines of varying radii, creating a dynamic, abstract pattern. The lines are centered around the text, with some passing behind and others in front of it.

1.

**L'AFRIQUE DU NORD :
UNE RÉGION AUX LIENS UNIQUES
AVEC L'EUROPE ET LA FRANCE
CONFRONTÉE À DES ENJEUX
MAJEURS DE TRANSFORMATION**

1.1. LA CONJONCTION DE TRANSITIONS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

Africaine géographiquement, arabe mais aussi berbère¹, l'Afrique du Nord est également caractérisée par une identité méditerranéenne très forte. Sa position en a fait historiquement et culturellement un **carrefour entre plusieurs ensembles et un espace de mobilités** qui perdurent aujourd'hui. On estime par exemple à plus de 15 millions les personnes qui circulent chaque année entre la France et les pays d'Afrique du Nord. Malgré de nombreuses caractéristiques communes qui lui sont propres, la région présente des contextes politiques différents, et en Libye, une situation de conflit ouvert.

Dans un contexte économique favorable et grâce au cours des hydrocarbures particulièrement élevé dans les années 2000, la région, à la faveur notamment de politiques publiques volontaristes, a **conforté sa place au sein des pays les plus industrialisés² du continent** avec un PIB régional représentant 28 % du PIB africain³ en 2019. Cette période a permis le développement d'infrastructures et le financement de grands projets structurants. La mise en œuvre de politiques publiques redistributives a permis d'aboutir à un des taux de pauvreté les plus faibles du continent – 2 % en 2017, 20 fois plus faible que le taux moyen en Afrique (38 %)⁴ – et à des niveaux d'accès aux services de base relativement élevés⁵ : les taux d'accès à l'électricité dans la région sont par exemple proches des 100 %⁶.

Cependant, cette amélioration des conditions de vie et ces bonnes performances économiques n'ont pas suffi pour dépasser les **défis des modèles de développement économique et social** de ces pays. L'Afrique du Nord présente la particularité d'être confrontée à une **conjonction d'évolutions à la fois politiques, économiques, sociales et environnementales**. Malgré des différences entre les économies de la région, les pays d'Afrique du Nord partagent

des caractéristiques et fragilités socioéconomiques communes, avec notamment des taux de chômage élevés (11,6 % dans la région et 30,6 % chez les jeunes de 15-24 ans en 2019⁷), une urbanisation très forte⁸ et des inégalités femmes/hommes qui s'illustrent au travers de la faible participation des femmes au marché du travail (seulement 29 %, ratio le plus faible du continent en 2017⁹). Les chocs externes sur des économies parfois peu diversifiées, notamment en Algérie et en Libye, ainsi que les forts taux d'endettement public de certains pays (la dette publique atteint en Afrique du Nord 72 % du PIB en 2019, soit le niveau le plus élevé d'Afrique¹⁰) renforcent les pressions sur les modèles socioéconomiques.

La région est aussi confrontée à un double **défi démographique**. D'une part une jeunesse plus éduquée, mobilisée et connectée, questionne le rapport à l'État et sa place dans la société, signe d'un renouvellement générationnel. D'autre part, le profil démographique (3 enfants par femme en 2017¹¹, mais une transition démographique achevée dans certains pays), conjugué à un faible taux de participation à la vie active (46 % en 2019)¹², engendre des défis liés à la mise en place et au financement des filets sociaux nécessaires à la réduction des inégalités et à la prise en compte du vieillissement de la population¹³.

Même si les taux de pauvreté restent faibles en Afrique du Nord par rapport au reste du continent africain, de **nombreuses inégalités subsistent dans la région** dont l'IDH moyen (0,685) est inférieur à celui de l'ensemble de la zone MENA (0,703). Les accès à un emploi décent, à l'éducation, à la santé, aux services et ressources de base sont inégaux et varient fortement en fonction du sexe, du territoire et de l'âge. Ces inégalités sont renforcées par les conséquences socioéconomiques découlant de la pandémie mondiale de la Covid-19, en particulier auprès des travailleurs de

¹ L'Afrique du Nord regroupe 56 % de la population du monde arabe. Loin devant le Proche-Orient et le Yémen (26 %), la Péninsule arabique (14 %), la Somalie, Djibouti et les Comores (4 %). Source : Y. Courbage, Étude IREMMO-AFD, 2019.

² L'Algérie, le Maroc et l'Égypte font partie des six plus grosses économies du continent. AFD, *L'économie africaine 2020*, La Découverte, Paris, 2020.

³ Soit 666 milliards USD en 2019. Source : FMI/WEO, 2020.

⁴ Au seuil de 1,9 USD par jour. Source : Banque mondiale, 2017.

⁵ Ceci se reflète dans une espérance de vie plus élevée (72,5 ans) que la moyenne du continent (57,5 ans) et un coefficient de Gini faible, de 34 en moyenne, assez proche de la moyenne européenne, de 32. Voir : AFD, *L'économie africaine 2020*, La Découverte, Paris, 2020.

⁶ Taux d'accès à l'électricité en Afrique du Nord de 99 % contre 40 % sur le continent. Source : Banque mondiale/WDI.

⁷ Banque mondiale, 2020.

⁸ 56 % de la population nord-africaine vit en zone urbaine, soit plus d'une personne sur deux. Il s'agit également d'une région connaissant de très fortes densités de population, en particulier dans le Delta du Nil en Égypte avec 15 000 à 30 000 habitants au km². Sources : AFD, *L'économie africaine 2020*, La Découverte, Paris, 2020 et Banque mondiale.

⁹ Banque mondiale, 2017.

¹⁰ FMI, 2019.

¹¹ Banque mondiale, 2017.

¹² Banque mondiale, 2019.

¹³ Selon l'UNFPA, les +65 ans représentent 6 % de la population en Afrique du Nord.

l'informel, qui représentent 67,3 % de l'emploi total en Afrique du Nord¹⁴. Les répercussions de la pandémie, en particulier sur l'emploi et les moyens d'existence, ont également mis en exergue la problématique de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans une zone qui doit faire face aux effets cumulés de la croissance démographique, de l'urbanisation rapide et des effets du changement climatique. La pandémie a aussi révélé l'importance du numérique comme facteur de résilience des administrations et d'accès aux services alors que seulement 60 % de la population de la région est couverte par un réseau 4G.

Par ailleurs, les dynamiques territoriales sont également un enjeu majeur et viennent renforcer ces inégalités. Des **écarts de développement importants persistent entre les territoires**, entre zones rurales et zones urbaines, zones côtières et intérieur des terres. Cet isolement et ces inégalités accentuent le risque d'une insécurité chronique dans une zone déjà à la croisée de nombreux trafics (armes, drogue, êtres humains), elle-même confrontée en son sein, en Libye, à une zone de conflit qui impacte les pays voisins, et connectée avec les pays du Sahel qui sont eux en proie à des défis sécuritaires de premier ordre. Ces fragilités, quelle que soit leur nature (sociale, économique, politique ou sécuritaire), posent le défi de la cohésion sociale et territoriale, ainsi que celui de la définition de la structure institutionnelle capable de permettre à chaque territoire de construire sa propre dynamique de développement.

Enfin, la Méditerranée est considérée comme « **un point chaud du climat** », qui subit une augmentation des températures à un rythme de 20 % plus élevé que les moyennes mondiales. Sans action supplémentaire, cette augmentation pourrait atteindre +2,2°C dès 2040¹⁵. Avec un climat naturellement aride ou semi-aride, la région est également

considérée comme un « hot spot » d'aridification d'après le GIEC, avec une forte tendance à l'aggravation de la situation de stress hydrique du fait du changement climatique. Les impacts observés et attendus sont multiples sur des territoires particulièrement vulnérables compte tenu de la faible disponibilité des ressources en eau, d'une forte croissance démographique, de la concentration des populations sur les zones côtières (ou le long du Nil) et de la dépendance au secteur agricole. Ils affectent plus significativement les populations vulnérables, notamment les femmes en zone rurale, dans des géographies déjà très marquées par les inégalités de genre. Ils sont autant de défis partagés par les deux rives de la Méditerranée qui font de la résilience un enjeu clé pour l'atteinte des ODD, la réduction des inégalités territoriales, et plus largement la stabilité de la région, ces aléas climatiques étant des accélérateurs de tensions potentielles. De plus, avec une contribution de 1,5 % aux émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale, l'Afrique du Nord est la région la plus émettrice d'Afrique (avec l'Afrique australe)¹⁶. Sa transition bas carbone, relativement naturelle pour certains pays (Maroc, Tunisie), apparaît plus complexe pour d'autres (Algérie, Libye, Égypte), dont les économies restent encore très dépendantes de la production d'hydrocarbures, ce qui soulève un enjeu nécessaire de diversification de leurs économies.

Au-delà du creusement des inégalités mentionné plus haut, tous les **défis auxquels est confrontée la région sont aujourd'hui amplifiés par une crise sans précédent** révélant les fragilités et les limites d'une économie entièrement mondialisée et interdépendante. Ceci agit comme un facteur à la fois conjoncturel et structurel, invitant à des transformations inéluctables et profondes de pans entiers des économies et des sociétés dans leur ensemble.

1.2. UNE PROJECTION DE LA RÉGION PORTEUSE DE DÉFIS ET D'OPPORTUNITÉS

La situation géographique de la **région, au confluent de l'Europe, de l'Afrique et du Moyen Orient, ainsi que ses trois façades maritimes** (l'Atlantique, la Méditerranée, la Mer Rouge), la connectent naturellement au monde et en font un espace de mobilités. Sur le plan migratoire, elle a la spécificité d'être à la fois une zone de départ, de transit et de destination.

“

L'Europe reste le principal partenaire de l'Afrique du Nord. Par leur proximité géographique, historique et culturelle, les deux régions sont liées par une communauté de défis.

¹⁴ *Women and men in the informal economy: a statistical picture*, OIT, 2018.

¹⁵ MedCC, novembre 2019.

¹⁶ EDGAR, 2015.

Poids et diversité des mobilités en Afrique du Nord

En 2018, **douze millions de Nord-Africains** vivaient hors de leur pays d'origine¹⁷, et contrairement au reste de l'Afrique, la **migration hors d'Afrique** est majoritaire. La proximité et les liens historiques avec les pays européens et avec ceux du Golfe font de ces deux ensembles les principales destinations des migrants d'Afrique du Nord. Le manque de débouchés socio-économiques et l'inscription du chômage dans la durée font partie des **principaux facteurs de mobilité contrainte dans la région**. En 2017, 12 % des entrées irrégulières¹⁸ en Europe avaient été réalisées par la route Maroc-Espagne et, selon la dernière enquête du Haut-Commissariat au Plan marocain, près de 70 % des migrants du Maroc émigrent pour des **raisons économiques**, suivies des **raisons sociales**. Enfin, les **effets du changement climatique** viennent s'ajouter aux autres déterminants (revenus agricoles insuffisants, manque d'emplois agricoles, existence de meilleures opportunités dans les pays visés). Néanmoins, si les migrations contraintes peuvent induire inégalités, exclusion et précarité, les mobilités sont aussi **vectrices de richesses culturelles et économiques**.

Les diasporas nord-africaines sont par exemple de véritables sources de développement pour les pays d'origine, grâce à des transferts de fonds cinq fois supérieurs à l'Aide Publique au Développement (APD) dans la région¹⁹ (36 milliards USD en 2018, soit 6 % du PIB de la région)²⁰, engendrant parfois une forme de dépendance de l'économie à ces transferts²¹. Si la question migratoire n'est pas nouvelle en Afrique du Nord, elle a toutefois tendance à se complexifier, notamment au Maroc qui est aujourd'hui à la fois pays d'accueil, de transit, de départ et de destination. Ces migrations sont **polymorphes** et peuvent être par exemple le fait de **déplacements d'étudiants** (18 000 étudiants subsahariens en 2017 au Maroc, +12,5 % par rapport à 2016²²), de **migrations économiques** (régularisation par le Maroc de 40 000 personnes d'Afrique subsaharienne depuis 2014) ou de **déplacements forcés** venant de pays en crise ou en conflit (accueil fin 2016 de 210 000 réfugiés originaires des Territoires palestiniens et de Syrie²³ par l'Égypte) ; en 2016, l'OIM comptait **plus de 300 000 déplacés internes en Libye** du fait de l'insécurité et de l'instabilité²⁴.

Depuis quelques années, à la faveur d'une globalisation toujours plus dynamique, cette ouverture bouleverse aussi les jeux d'influence au sein de la région, avec l'émergence ou la réémergence de nouveaux acteurs²⁵. La région se **tourne aussi de plus en plus vers l'Afrique subsaharienne**, afin de saisir les opportunités commerciales, économiques et politiques, mais aussi pour faire face à des défis communs (sécurité, migration, climat, etc.) que représente son « Sud ». Cette ouverture internationale grandissante contraste avec la très faible intégration au sein de la région qui représente un coût d'opportunité économique majeur si on la compare par exemple avec l'Union européenne voisine.

L'Europe reste le principal partenaire de l'Afrique du Nord.

Par leur proximité géographique, historique et culturelle, les deux régions sont liées par une communauté de défis. Ce qui se passe sur une rive a des conséquences immé-

diates sur l'autre. Les deux régions, malgré des trajectoires différenciées, font face à des enjeux qui présentent des défis communs, climatiques, sociaux et territoriaux.

Le renouvellement de la Commission européenne en 2019 et la perspective d'un nouveau Cadre Financier Pluriannuel (CFP) pour la période 2021-2027 ouvrent une nouvelle perspective.

En plaçant le climat au cœur de ses priorités et en se tournant vers la recherche et le financement de solutions aux défis communs, l'Union européenne souhaite désormais faire reposer sa relation avec le continent africain sur une dynamique de réciprocité « gagnant-gagnant ». L'Afrique du Nord a naturellement une place d'interface dans cette relation. Au-delà, la crise que traverse le monde est aussi susceptible d'induire une reconfiguration des chaînes de valeur et des relations mondiales pouvant constituer une opportunité de renouvellement du partenariat avec l'Europe.

¹⁷ OIM, 2018.

¹⁸ Frontex, 2017.

¹⁹ OCDE, 2017.

²⁰ Les transferts de fonds s'élèvent à 6,9 Mds USD pour le Maroc, 1,9 Md USD pour la Tunisie et 1,8 Md USD pour l'Algérie en 2018. Voir : données de la Banque mondiale, 2018.

²¹ C'est en Égypte qu'ils sont les plus conséquents, où ils s'élèvent à 10,2 % du PIB, soit 25,5 milliards USD. Source : Banque mondiale 2018.

²² Manciaux C., « Les Campus marocains accueillent de plus en plus d'étudiants originaires d'Afrique subsaharienne », *Jeune Afrique*, 02/11/2017.

²³ OIM, 2018.

²⁴ Ibid.

²⁵ Signe de cette connexion, le Canal de Suez concentre environ 8 % du commerce maritime international.

Voir : Doceul, M-C et S. Tabarly S., « Le canal de Suez, les nouvelles dimensions d'une voie de passage stratégique », *Géoconfluences*, mars 2018.

1.3. PRÉSENCE DE LA FRANCE ET POSITIONNEMENT DU GROUPE

Illustration de la diversité et de la densité de la relation entre la France et l'Afrique du Nord

UN ESPACE DE MOBILITÉS

1/3 des visas délivrés par la France dans le monde.

80% de la diaspora maghrébine réside en France.

L'Afrique du Nord représente **46% des migrants** africains qui vont en France.

En 2019, **78,5% des passagers** de la France métropolitaine vers l'Afrique vont à destination de l'Afrique du Nord.

En 2019, **83,4% des liaisons aériennes** de la France vers l'Afrique se font vers l'Afrique du Nord.

DES ÉCHANGES CULTURELS

123 000 Français sont inscrits dans les Consulats français d'Afrique du Nord en 2019.

Plus de **5 millions de Français** ont une identité en lien avec la région.

Environ **85 000 étudiants** d'Afrique du Nord étudient en France.

Plus de **70 établissements** d'enseignement en français existent dans la région.

Plus de **50 jumelages de collectivités territoriales** entre la France et les pays du Maghreb.

DES LIENS ÉCONOMIQUES

Plus de **3000 entreprises françaises** et leurs filiales se sont installées dans un pays d'Afrique du Nord, représentant environ 300 000 emplois.

En 2017-2018, le stock d'IDE de la France dans la région s'élevait à **16 milliards d'euros** ; les flux d'IDE français dans la région se sont élevés à **960 millions d'euros en 2018**.

Sources : Direction générale de l'Aviation civile (2019), Institut Montaigne (2017), MEAE (2020), Services économiques régionaux (2020), OIM (2018).

La France a une relation unique par sa densité et sa diversité avec l'Afrique du Nord, comme l'illustrent sur tous les plans les éléments ci-dessus. La communauté de défis avec l'Europe est amplifiée pour la France, s'agissant de notre relation bilatérale avec la région. En 2018, les engagements en matière d'Aide Publique au Développement (APD) de la France en Afrique du Nord représentaient d'ailleurs 25 % du total de l'APD française en Afrique²⁶.

Actif dans les cinq pays de la région, **le groupe AFD y a connu au cours des cinq dernières années un doublement de son activité, pour atteindre en 2019 un volume de 1,4 milliard d'euros, soit 10 % de son activité dans le monde**. L'action du Groupe se concentre d'un point de vue volumétrique principalement au Maroc, en Tunisie et en Égypte. Elle est moins développée en Libye, du fait de la situation sécuritaire, et en Algérie, qui n'a pas eu recours à l'endettement externe depuis 2005.

Au-delà de sa volumétrie, l'activité du Groupe a d'abord **contribué au soutien des efforts importants faits dans ces pays en matière d'infrastructure et de développement urbain** (logement, aménagement et amélioration des quartiers précaires, transports urbains, eau, assainissement, énergies renouvelables) contribuant à un accès quasi généralisé aux services de base.

Cette activité a également permis le **développement d'impacts favorables en matière de lutte contre le changement climatique**, plus de la moitié des financements du Groupe dans la région étant dédiés à cet enjeu depuis plusieurs années. Enfin, l'appui aux territoires, à la décentralisation et le soutien aux collectivités locales est également un marqueur fort de l'activité du Groupe en Afrique du Nord.

Au-delà, **l'activité a aussi porté sur le développement économique** à la fois à travers le soutien au secteur privé, à la création d'entreprises et au développement des PME, et grâce à l'accompagnement de dispositifs de formation professionnelle visant une adéquation avec les besoins de l'économie. Cette **activité s'est diversifiée dans le temps à la faveur des mandats élargis donnés au Groupe dans les domaines de la gouvernance ou des secteurs sociaux** qui représentent désormais une part importante de l'activité dans la région. La question du genre a également pris une part croissante dans l'activité, en intégrant dès que possible des composantes traitant de cet enjeu dans les opérations financées.

Le groupe AFD a aussi **intensifié son action en appui aux sociétés civiles** sur un champ thématique très large (développement social, éducation, insertion des jeunes, égalité femmes-hommes, droits humains, santé, ESS, etc.).

²⁶ OCDE, 2020.

Enfin, la production de connaissances et la mise en œuvre de cycles de formation sont également deux composantes importantes de l'activité du Groupe en Afrique du Nord qui lui ont permis de **construire progressivement une offre intégrée et une capacité de dialogue stratégique** avec les acteurs de la région.

Le groupe AFD s'investit donc, avec les mandats et outils qui lui sont donnés, **au service de cette relation bilatérale pour une transition juste et durable, en articulant son action étroitement avec celle des autres acteurs français et en promouvant**, dans le positionnement qui est le sien,

les échanges et partenariats économiques mutuellement bénéfiques. La **création de liens entre acteurs des deux rives**, en tant qu'élément essentiel de consolidation de références et d'ambitions communes, est et restera au cœur de son action.

Les multiples collaborations du Groupe avec ses homologues bilatéraux et les institutions européennes **inscrivent enfin son action dans un écosystème européen** qui produit un effet de levier significatif et a vocation à se renforcer encore.

2.

**DES TRAJECTOIRES
DE DÉVELOPPEMENT VISANT
DE NOUVEAUX ÉQUILIBRES
ENVIRONNEMENTAUX
ET SOCIÉTAUX**

La finalité stratégique du groupe AFD sera **d'accompagner la région vers des trajectoires de développement visant de nouveaux équilibres environnementaux et sociétaux.**

Cette action s'articulera autour de **trois objectifs principaux** :

- Renforcer la résilience des territoires face à des changements climatiques accélérés et accompagner des transitions décarbonées ;
- Contribuer à la consolidation d'un contrat social, véhicule de stabilité, de cohésion et de réduction des inégalités ;
- Promouvoir des transformations économiques et sociales créatrices d'opportunités nouvelles.

En complément, l'activité du Groupe dans la région sera guidée par **deux objectifs transversaux** (traités plus en détail dans la troisième partie du document) :

- Promouvoir la production de savoirs et le partage d'expertise au service du dialogue de politique publique ;
- Rechercher des solutions partenariales pour traiter des enjeux à dimension régionale.

Il s'agit ainsi de se donner pour ambition de contribuer à relever les défis communs qui relient la France et l'Afrique du Nord, en conjuguant les engagements **100 % lien social et 100 % Accord de Paris du Plan d'Orientation Stratégique (POS)** de l'AFD, qui décline les **orientations gouvernementales françaises en matière de coopération** et traduit **l'Agenda 2030** en faveur des **Objectifs du Développement Durable (ODD)**²⁷.

L'approche et la méthode retenues consisteront à traiter les objectifs et enjeux en tenant compte de leurs profondes interrelations et en s'assurant de leur cohérence.

2.1. RENFORCER LA RÉSILIENCE DES TERRITOIRES FACE À DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ACCÉLÉRÉS ET ACCOMPAGNER DES TRANSITIONS DÉCARBONÉES

Les défis climatiques, environnementaux et sociaux doivent permettre de faire émerger les opportunités associées à un **développement bas carbone** et à des économies plus diversifiées et moins dépendantes des hydrocarbures. En s'appuyant sur ses outils disponibles, le Groupe interviendra pour accompagner la **transition énergétique** des pays de la région, un **développement urbain et une mobilité sobre en carbone**, dans la continuité de son action historique sur ces secteurs. Le contexte post-Covid-19 et un cours du pétrole historiquement bas doivent permettre de renforcer le dialogue de politique publique avec les pays de la région sur la question de l'indépendance énergétique et la gestion des risques de transition climatique.

Compte tenu des aléas climatiques particulièrement amplifiés dans cette région, la **résilience des économies, territoires et écosystèmes** est proposée comme un marqueur fort de la nouvelle stratégie, impliquant de fortement renforcer et/ou renouveler notre action avec des approches permettant de combiner une démarche d'adaptation systématique aux évolutions et risques climatiques, l'inté-

gration des enjeux liés à un développement décarboné et la préservation des équilibres écologiques et des ressources naturelles. Les interventions prioritaires pourront ainsi :

- Contribuer à un meilleur usage, à une gestion intégrée et à une répartition équitable des ressources en eau, et accompagner le développement de ressources en eau non conventionnelles pour faire face à une situation de **stress hydrique** amenée à s'aggraver du fait du changement climatique et de la croissance démographique. Le groupe AFD intégrera également les objectifs stratégiques définis par la stratégie internationale de la France pour l'eau et l'assainissement pour la période 2020-2030 ;
- Agir en faveur de systèmes agricoles et alimentaires **résilients, inclusifs, sains, durables et bas carbone** sur des filières favorisant des pratiques agro-écologiques adaptées aux évolutions climatiques, et assurer le développement d'une pêche durable, afin de contribuer à la **sécurité alimentaire et à la nutrition de la région** ;

²⁷ Pour la déclinaison et l'état des ODD dans la région Afrique du Nord, voir Annexe 6 « Les ODD dans la région ».

- Accompagner les **territoires clés les plus impactés et les plus vulnérables**, comme les **villes**, les **zones côtières**, les **écosystèmes oasiens** et le **delta du Nil** en adoptant des **approches de gestion intégrée pour faire face aux pressions climatiques et humaines** ;
- Promouvoir le recours à **la nature** pour contribuer aux efforts d'adaptation et d'atténuation et ainsi préserver ou restaurer la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes marins, côtiers et terrestres.

Les interventions seront conçues pour favoriser une transition socialement juste et porteuse d'opportunités dans un contexte de reconstruction durable post-Covid-19, en favorisant sur ces secteurs l'accès à l'emploi et à des revenus décents, la résilience des populations les plus vulnérables – y compris les femmes et les jeunes – notamment en zone rurale, ainsi que la réduction des inégalités territoriales.

Elles seront déployées de façon à promouvoir une **gouvernance climatique** favorable à la mobilisation de l'ensemble des acteurs, secteurs et territoires, à transformer les budgets nationaux en véritables outils de financement de la transition et à permettre d'améliorer **l'accès à la finance climat** des pays de la région. Le Groupe contribuera également à la production de connaissances sur les impacts attendus et accompagnera les acteurs économiques pour une **meilleure prise en compte des risques financiers climatiques**. Le rehaussement des ambitions « climat » devra favoriser une **approche partenariale et innovante**. **Pour cela, le Groupe veillera** à la fois à mobiliser l'ensemble de ses outils et à travailler étroitement avec les autres bailleurs actifs sur les problématiques de financement de la transition (budget et finance climat), notamment les bailleurs européens, et les partenaires régionaux clés.

2.2. CONTRIBUER À LA CONSOLIDATION D'UN CONTRAT SOCIAL VÉHICULE DE STABILITÉ, DE COHÉSION ET DE RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

La France a fait de l'égalité femmes/hommes un marqueur fort de son action internationale avec l'ambition déclarée de mener une politique étrangère féministe. Le groupe AFD a pris la mesure de cet engagement et consacrera **50 %** de ses financements à des projets intégrant un objectif de réduction des inégalités de genre²⁸. Il s'engagera à accompagner et à renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes, y compris en appuyant **l'autonomisation des femmes** dans l'une des régions d'Afrique où les inégalités de genre sont les plus prégnantes. Il soutiendra et prendra en compte l'ensemble des éléments permettant le renforcement des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles : lutte contre les discriminations et les violences faites aux femmes, accès à l'éducation et à la formation professionnelle des jeunes filles et des femmes, renforcement de la santé et des droits sexuels et reproductifs, accès aux ressources productives et économiques et aux emplois et aux salaires décents. Il soutiendra donc l'émergence de projets inclusifs et créateurs d'opportunités pour les femmes et les filles nord-africaines, et dédiés à la réalisation de leurs droits.

Le Groupe veillera par ailleurs à appuyer l'intégration de la problématique des inégalités de genre dans les stratégies sectorielles des pays, notamment dans les secteurs non sociaux (développement économique, secteur de l'énergie, etc.). Il s'appuiera pour cela sur la stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2018-2022) du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), sur le plan d'action de l'Égalité Femmes/Hommes de l'AFD, ainsi que sur son expérience pionnière dans le domaine de la budgétisation sensible au genre. Il s'alignera également sur les stratégies nationales en faveur de l'égalité des pays de la région.

Le Groupe agira aussi dans le **secteur de la santé**, pour un contrat social consolidé et plus égalitaire, en prenant en compte les besoins spécifiques des femmes et des filles. Il soutiendra des actions en faveur d'une offre de qualité et accessible au plus grand nombre en milieu rural ou urbain. Une attention particulière sera portée aux mécanismes de prévention des crises sanitaires et aux dispositifs internationaux de prévention des crises, en lien avec les partenaires onusiens (OMS) et européens. Le Groupe

²⁸ Identifié par les marqueurs « genre » de l'OCDE : <https://www.oecd.org/dac/gender-development/dac-gender-equality-marker.htm>.

appuiera également la mise en place de dispositifs de **protection sociale** plus inclusifs et vecteurs de solidarité entre les générations qui prendront en compte, entre autres, la nécessité de couvrir les besoins alimentaires et nutritionnels de la population.

Le Groupe accompagnera également les secteurs de **l'éducation et de l'enseignement supérieur**, à la fois dans une démarche qualitative, créatrice d'opportunités et de lutte contre les inégalités, mais également dans une démarche d'adaptation aux besoins du marché. Ceci se fera en bonne articulation et en coopération avec l'Équipe France, notamment concernant les enjeux liés à la francophonie. Le Groupe soutiendra également, notamment au Maghreb, le développement de formations professionnelles de qualité répondant aux besoins des entreprises et contribuant à consolider la compétitivité des pays et le rôle qu'ils pourront jouer dans des chaînes de valeur mondiales, y compris dans leurs éventuelles reconfigurations. Une attention particulière sera accordée à la promotion de la participation des jeunes filles et des femmes aux **formations professionnelles**, tout comme à l'orientation des filles et des femmes vers des formations dans les filières techniques et scientifiques et les secteurs clés du développement des pays concernés. Les interventions du Groupe

concernant le renforcement des systèmes de formation professionnelle s'attacheront également à renforcer les formations à l'entrepreneuriat dans les cursus généraux et professionnels.

Le Groupe s'attachera en outre à accompagner les **transformations de la gouvernance de l'action publique nationale et territoriale, y compris dans sa dimension digitale** afin de faciliter l'accès des populations aux administrations, pour optimiser la mise en œuvre de cette action et son articulation avec les acteurs non étatiques (société civile, secteur privé), **a fortiori** dans un contexte post-Covid-19 où le besoin de gérer la ressource publique de façon optimale sera un enjeu encore renforcé.

Enfin, le Groupe apportera son appui aux **industries culturelles et créatives**, à la **valorisation du patrimoine** et au **sport** – axes forts de sa stratégie « lien social » et outils privilégiés de développement pour l'atteinte des ODD –, vecteurs importants de dialogue régional, de cohésion sociale et de réduction des inégalités, notamment entre les femmes et les hommes (une attention particulière sera portée à la parité et aux messages véhiculés à travers les événements et produits culturels ou sportifs soutenus).

2.3. PROMOUVOIR LES TRANSFORMATIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES CRÉATRICES D'OPPORTUNITÉS NOUVELLES

Les défis auxquels est confrontée la région, amplifiés par les crises récentes, au premier rang desquelles le choc lié à la pandémie Covid-19, ont révélé la nécessité absolue de transformations profondes.

L'accès à l'emploi et la place qu'il donne à l'individu, notamment aux jeunes et aux femmes, dans la société est un enjeu majeur, si ce n'est le premier. Face à une situation durable de chômage élevé, qui témoigne de l'absence de réponse crédible par les approches traditionnelles, le Groupe s'attachera à promouvoir **l'entrepreneuriat notamment dans sa dimension sociale et inclusive**, l'accès au financement des acteurs économiques, notamment des PME et des acteurs du monde rural (notamment les exploitants agricoles familiaux), et les initiatives économiques et sociales innovantes proposant des formes alternatives de coopération, d'insertion et de développement territorial. Un appui plus global sera aussi apporté à la rénovation des politiques de l'emploi pour une amélioration de l'accès à des emplois

décents pour toutes et tous comme alternative durable à la migration, en particulier chez les jeunes.

Le Groupe contribuera au développement des **écosystèmes d'innovations sociales et technologiques particulièrement dynamiques dans la région**, catalyseurs de transformations et vecteurs de liens entre les deux rives de la Méditerranée. Il soutiendra notamment le développement du numérique en tant que facteur de résilience en temps de crise et vecteur d'opportunités nouvelles en matière économique et de lien social.

De manière générale, un **soutien sera apporté aux acteurs du changement qui contribuent à nourrir des transitions justes et les transformations en cours dans la région**, tant sur les aspects économiques et sociaux que sur des aspects démocratiques, de participation citoyenne (soutien au développement des médias et aux défenseurs des droits), d'accès aux droits des populations en situation de

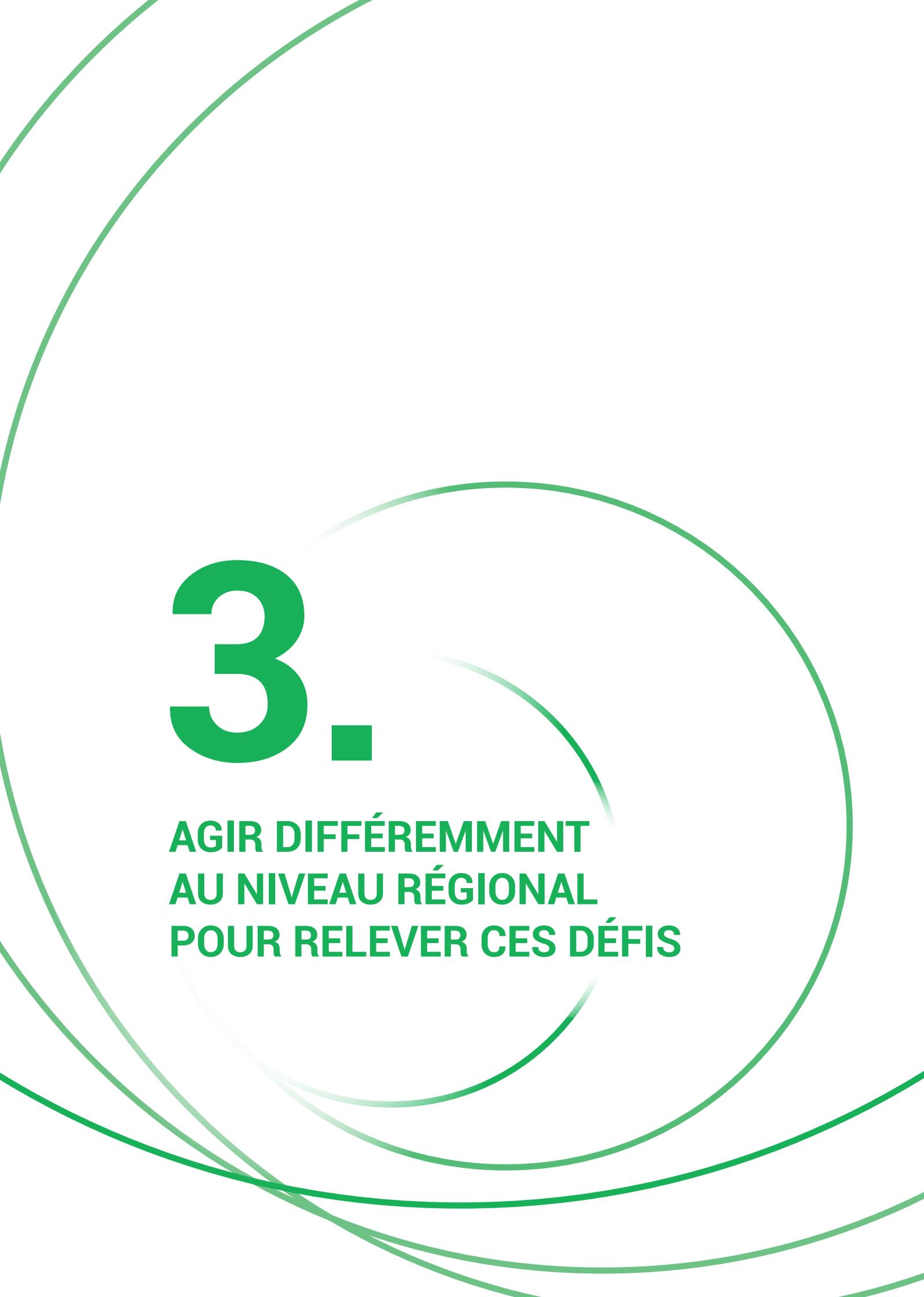
vulnérabilité (en particulier les femmes et les migrants), conformément à la stratégie « Droits Humains et développement » du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE). Des expériences pilotes en matière de justice environnementale et climatique pourront par ailleurs être engagées.

Dans une région particulièrement confrontée à ce défi, le groupe AFD continuera aussi à appuyer la **gestion locale des migrations** en accompagnant les politiques migratoires des pays d'accueil et d'origine pour **faire des migrations un facteur de développement**, en impliquant l'ensemble des acteurs (collectivités territoriales, OSC, diasporas, secteur privé, etc.). Le Groupe travaillera par ailleurs avec ses partenaires locaux, français et européens à la recherche d'alternatives durables à l'émigration contrainte. Il soutiendra les acteurs et les actions de développement permettant de lutter contre les violations des droits humains (discriminations contre les migrants, traite des êtres humains, violences faites aux femmes, etc.) et de renforcer l'accès aux droits des populations les plus vulnérables (en particulier les femmes et les migrants).

Enfin, le groupe AFD accompagnera la **projection des acteurs dans la région et en Afrique** et les initiatives contribuant à une **meilleure intégration économique avec les régions voisines** en lien avec les reconfigurations potentielles des chaînes de valeur mondiales pouvant constituer une opportunité majeure pour la région dans son partenariat avec l'Europe et en tant que plateforme pour les relations avec l'ensemble du continent africain.

“

Le Groupe contribuera au développement des écosystèmes d'innovations sociales et technologiques particulièrement dynamiques dans la région, catalyseurs de transformations et vecteurs de liens entre les deux rives de la Méditerranée.



3.

**AGIR DIFFÉREMMENT
AU NIVEAU RÉGIONAL
POUR RELEVER CES DÉFIS**

3.1. PROMOUVOIR LA PRODUCTION DE SAVOIRS ET LE PARTAGE D'EXPERTISE AU SERVICE DU DIALOGUE DE POLITIQUE PUBLIQUE ET DES OPÉRATIONS

La production de connaissances est au service de nos opérations et facilite la mise en œuvre de nos orientations stratégiques. Elle mobilisera l'ensemble de nos ressources intellectuelles internes et s'appuiera sur les échanges réalisés avec nos partenaires. Le groupe AFD renforcera ses liens avec les autres membres de l'Équipe France sur ce sujet, en particulier avec les Unités Mixtes des Instituts français de recherche à l'étranger (UMIFRE). Dans une région où le volume de subvention est limité et principalement dédié à notre activité opérationnelle, les ressources en subvention mobilisées pour la production de savoir seront marginales, optimisées et toujours reliées à nos opérations.

Le Groupe a pour ambition de **peser sur le dialogue de politique publique et sur les trajectoires de développement, au-delà de ce que représente son volume de financement**, et ce à travers toute sa palette d'outils et l'engagement de ses équipes qui construisent au quotidien une relation étroite avec leur écosystème, fondée sur l'écoute, le respect et l'expertise. Le groupe AFD veillera, à travers cette attention portée au dialogue de politique publique, au renforcement des capacités des maîtrises d'ouvrage pour une meilleure mise en œuvre des projets soutenus.

Le dialogue sur les trajectoires de développement et les défis que doit relever la région repose en effet sur une capacité à produire des savoirs, à apporter des éclairages nouveaux et à partager des expériences et des expertises.

Il en va de la crédibilité et de la qualité de la coopération, qui doit reposer sur une compréhension partagée des enjeux et une définition circonstanciée des solutions identifiées. Ceci est d'autant plus important dans un contexte de plus en plus complexe et alors que le diagnostic d'un sous-investissement en matière de recherche sur la région est régulièrement fait. C'est pourquoi le Groupe travaillera étroitement avec les autres membres de l'Équipe France, en particulier les UMIFRE, sur ces aspects.

Le groupe AFD souhaite enrichir son action et son dialogue avec les acteurs en participant à cet effort.

Ceci prendra des **formes diverses comme l'accompagnement des structures locales de recherche, la réalisation de travaux de production de connaissances ou encore la mobilisation de réseaux de partenaires et d'expertise** pour organiser des échanges d'expérience. Sur le plan institutionnel, **l'AFD poursuivra dans cet esprit les exercices de dialogue stratégique entamés avec certains États** et consistant à organiser des réflexions conjointes sur des thématiques structurantes pour leurs trajectoires de développement.

Les thématiques comme les migrations, les effets du changement climatique, les trajectoires bas carbone de long terme, ou encore les inégalités sociales, économiques et de genre, pourront être traitées. Des analyses approfondies sur les fragilités seront réalisées en adoptant une approche par anticipation. Elles permettront d'étudier les ressorts de ces fragilités à la fois sociales, économiques, politiques et sécuritaires, et permettront de consolider la compréhension des enjeux, des évolutions et des transformations en cours ou en devenir. La dimension prospective de l'ensemble des travaux sera développée pour appréhender les différents scénarios d'évolution possibles et les solutions à développer dans un environnement toujours plus incertain.

Ces réflexions qui préfigurent souvent des actions opérationnelles seront aussi conduites sur des dynamiques qui dépassent le périmètre *stricto sensu* de la région. L'échelon régional permet en effet de capturer, en lien avec les autres Directions Régionales du Groupe, certains sujets devant être étudiés à l'échelon méditerranéen ou africain. Sur la dimension continentale une attention particulière sera portée **aux interactions de la région avec la bande sahélienne.**

3.2. RECHERCHER DES SOLUTIONS PARTENARIALES POUR TRAITER DES ENJEUX À DIMENSION RÉGIONALE

Relever des défis communs consiste d'abord à capitaliser sur les relations très fortes qui existent entre acteurs des deux rives de la Méditerranée, mais aussi entre l'Europe et l'Afrique, et à les renforcer. L'action du groupe AFD consistera donc à **ouvrir ou à consolider des passerelles entre acteurs publics, privés, étatiques ou non étatiques, centraux ou locaux, à créer du lien, une compréhension mutuelle et une capacité collective de travail au service du développement**. Elle s'inscrira en cela dans l'impulsion donnée en ce sens par le Sommet des deux rives.

Dans la région et ce depuis de nombreuses années, **la relation avec les institutions européennes et les autres acteurs européens est absolument centrale**. Le Groupe veillera à articuler son action avec les nouvelles priorités de la Commission européenne. Il s'agira notamment de s'assurer de la convergence avec la Programmation conjointe conduite avec les États membres, afin de développer des déclinaisons opérationnelles autour des grands enjeux et défis du climat, des migrations contraintes et plus largement de la recherche d'une trajectoire de développement durable dans un contexte post-Covid-19.

Une démarche similaire sera engagée avec les **grands acteurs internationaux** agissant dans la région, en premier lieu les institutions multilatérales.

Le Groupe cherchera aussi à construire et intensifier des partenariats avec des **acteurs régionaux du développement**. Il **capitalisera sur ses partenariats avec la CDG marocaine et la CDC tunisienne, de même que sur ses liens étroits avec des banques publiques nationales ou régionales de développement pour promouvoir, aux côtés de ces acteurs, des trajectoires durables de dé-**

veloppement dans l'esprit des échanges et engagements pris lors du Sommet des Banques publiques de développement, le sommet Finance en Commun, qui s'est tenu en novembre 2020. Il apportera plus globalement son appui aux acteurs plaidant pour un renforcement de **l'intégration économique** (centres de recherche, associations d'entrepreneurs, *think tanks*, etc.), au sein de la région, avec l'Europe et avec l'ensemble de l'Afrique.

Le Groupe continuera par ailleurs à accompagner les acteurs du changement, tout en œuvrant à une amplification des liens entre les deux rives de la Méditerranée contribuant par là à rechercher des solutions durables aux défis communs. Il veillera notamment à approfondir et élargir ses relations et partenariats avec **les organisations de la société civile (OSC)** afin de soutenir à la fois leurs initiatives et d'enrichir son approche, sa connaissance et son anticipation des évolutions en cours en Afrique du Nord. Une attention particulière sera portée aux initiatives des diasporas.

Le Groupe s'attachera, en lien étroit avec l'action des sociétés civiles, **à soutenir et à articuler ses interventions avec l'action internationale des collectivités locales françaises, qui ont développé** des relations très riches avec la région, de même qu'avec les initiatives des entreprises de leurs territoires pour soutenir les partenariats économiques entre la France et la région.

Il s'attachera enfin à développer plus activement des relations avec les **acteurs institutionnels ou non étatiques émergents**, comme les bailleurs de certains pays ou régions, ou les fondations privées.

3.3. UNE APPROCHE GROUPE QUI OUVRE DE NOUVELLES PERSPECTIVES

Le groupe AFD a désormais la capacité de mobiliser **l'ensemble des leviers d'action financiers et non financiers** des institutions de développement. Cela lui donne la capacité de travailler avec **toutes les catégories d'acteurs publics et privés** et sur l'ensemble de la palette thématique.

Au-delà de la capacité individuelle des entités du Groupe, des synergies importantes peuvent être développées pour apporter des **réponses intégrées** à la fois à **nos clients et à nos partenaires**. À titre d'illustration dans la région, des solutions peuvent être apportées en financement sur les versants publics et privés des PPP, en même temps que de l'assistance technique sur ces sujets.

Le **dialogue de politique publique** peut prendre à la fois la forme d'appui aux administrations dans leur construction, d'appuis financiers aux États pour leur mise en œuvre et d'appui aux acteurs privés lorsque ceux-ci sont impactés. Ceci est par exemple le cas pour la **transition énergétique, l'évolution des systèmes financiers, ou encore l'appui aux écosystèmes d'innovation ou d'entrepreneuriat** qui seront des axes privilégiés.

Cette approche Groupe permet aussi de proposer à nos partenaires des **montages combinés** en cas de cofinancements ou de **délégations de fonds**, notamment avec les institutions européennes, d'autres bailleurs ou des

véhicules comme le Fonds vert pour le climat. Les synergies seront, de la même manière, recherchées avec les **autres acteurs français de la coopération internationale** pour que l'action de la France ait le plus **d'impacts** possibles.

Le groupe AFD cherchera, de manière générale, à mieux valoriser la valeur ajoutée de l'expertise française et conduira un dialogue avec ses partenaires institutionnels français sur leurs stratégies. Tandis que Proparco est une filiale de l'AFD depuis plus de 40 ans, **l'intégration d'Expertise France** ouvre de nouvelles perspectives. Dans la région, la **forte présence** d'Expertise France, son **expérience diversifiée** et son **agilité opérationnelle** permettront de renforcer l'offre Groupe et d'accompagner nos partenaires dans les **grandes transformations économiques, sociales et environnementales**, notamment sur les thèmes de **l'égalité entre les femmes et les hommes, la culture et la préservation du patrimoine, l'innovation et l'entrepreneuriat, la biodiversité, le renforcement des systèmes de santé ou encore les politiques d'emploi et d'inclusion sociale**. La région sera un des endroits prioritaires dans la recherche des synergies entre l'AFD et Expertise France (mixages coopération financière/technique), qui s'appuiera notamment la capacité d'Expertise France de mobilisation d'expertises publiques françaises sur les sujets globaux de gouvernance et de politiques publiques.

4.

CADRE DE REDEVABILITÉ ET DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION

Le cadre logique²⁹ traduit les objectifs fixés par la stratégie régionale Afrique du Nord. L'ensemble des axes stratégiques seront atteints au moyen de plusieurs activités correspondant aux différents projets financés par le groupe AFD dans la région. Le cadre de redevabilité de la DRAN inclut un ensemble d'indicateurs de résultats transversaux et thématiques s'appliquant à toutes les activités du Groupe dans la région. Ces indicateurs alimenteront le cadre de redevabilité du Département Afrique et pourront être reliés à l'action générale du Groupe sur les objectifs de développement durable (ODD).

Le groupe AFD sera particulièrement attentif au suivi des **indicateurs transversaux** suivants :

- Volume d'engagements du Groupe : analyse par instrument, par secteur, par géographie ;
- Volume de versements ;
- Volume de signatures ;
- Volume de financements externes mobilisés ;
- Nombre de projets en co-financement et volumes ;
- Nombre de projets Groupe ;
- Part des projets, en nombre, impliquant au moins un acteur français dans les projets financés par le Groupe ;
- Nombre et volume de projets régionaux transfrontaliers ;
- Volume d'engagements et % de projets à co-bénéfices climat ;
- % des projets intégrant un objectif Genre, et part en volume des engagements annuels ;
- % des financements avec marqueurs CAD 1 et CAD 2 ;
- Nombre de projets ayant une composante numérique, sport et développement, ICC.

Pour l'Afrique du Nord, le Groupe se focalisera également sur **les marqueurs thématiques présentés en annexe 3** permettant de mesurer les impacts des projets et leur contribution aux ODD ciblés par les trois axes de la stratégie régionale.

“

***Le cadre de redevabilité de la DRAN**
inclut un ensemble d'indicateurs de résultats
transversaux et thématiques s'appliquant
à toutes les activités du Groupe
dans la région.*

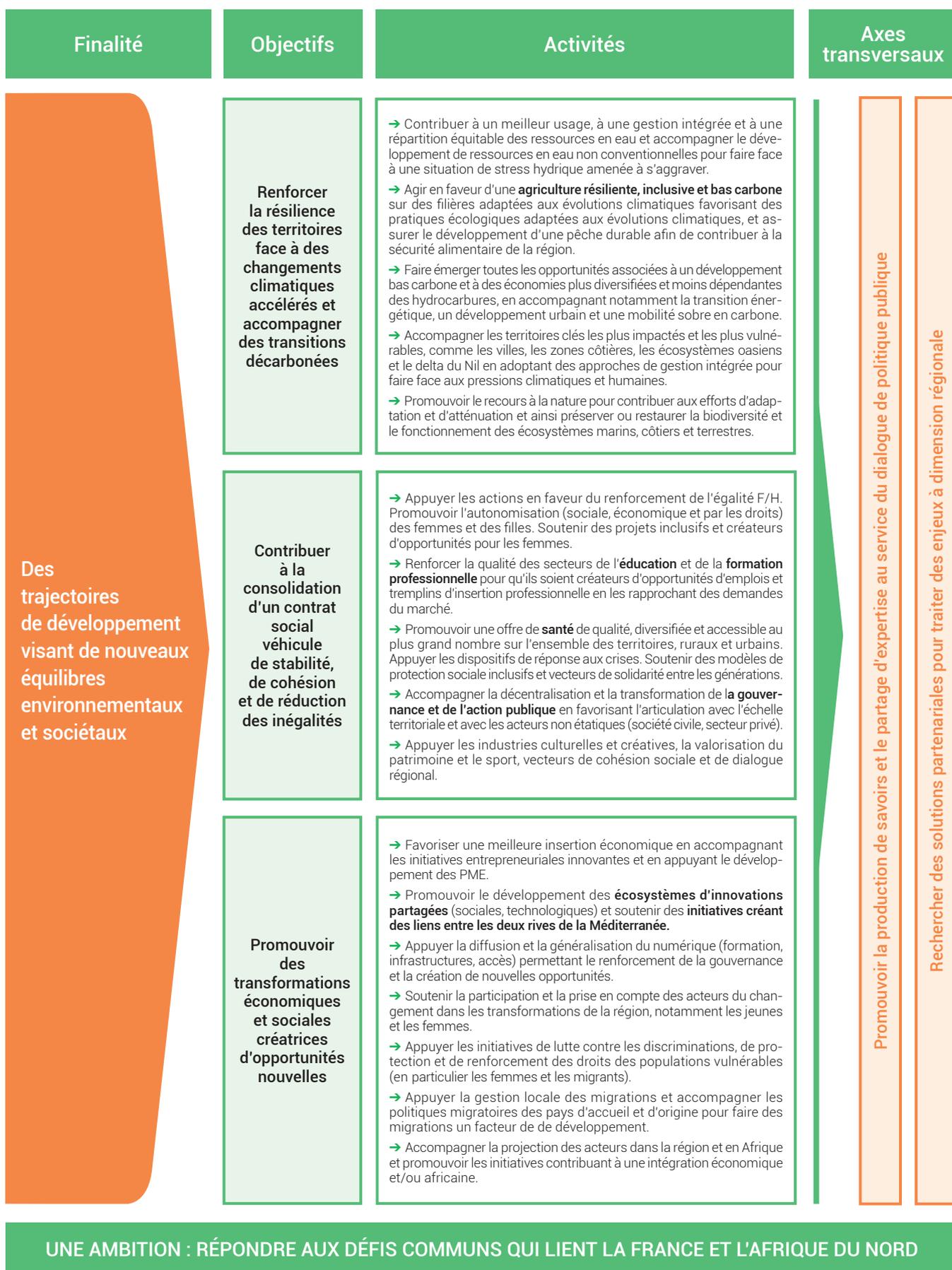
²⁹ Voir annexes 1 et 2

The background features several overlapping, thin green circular lines of varying radii, creating a dynamic, abstract pattern. The lines are centered around the text, with some passing through or very close to the characters.

5.

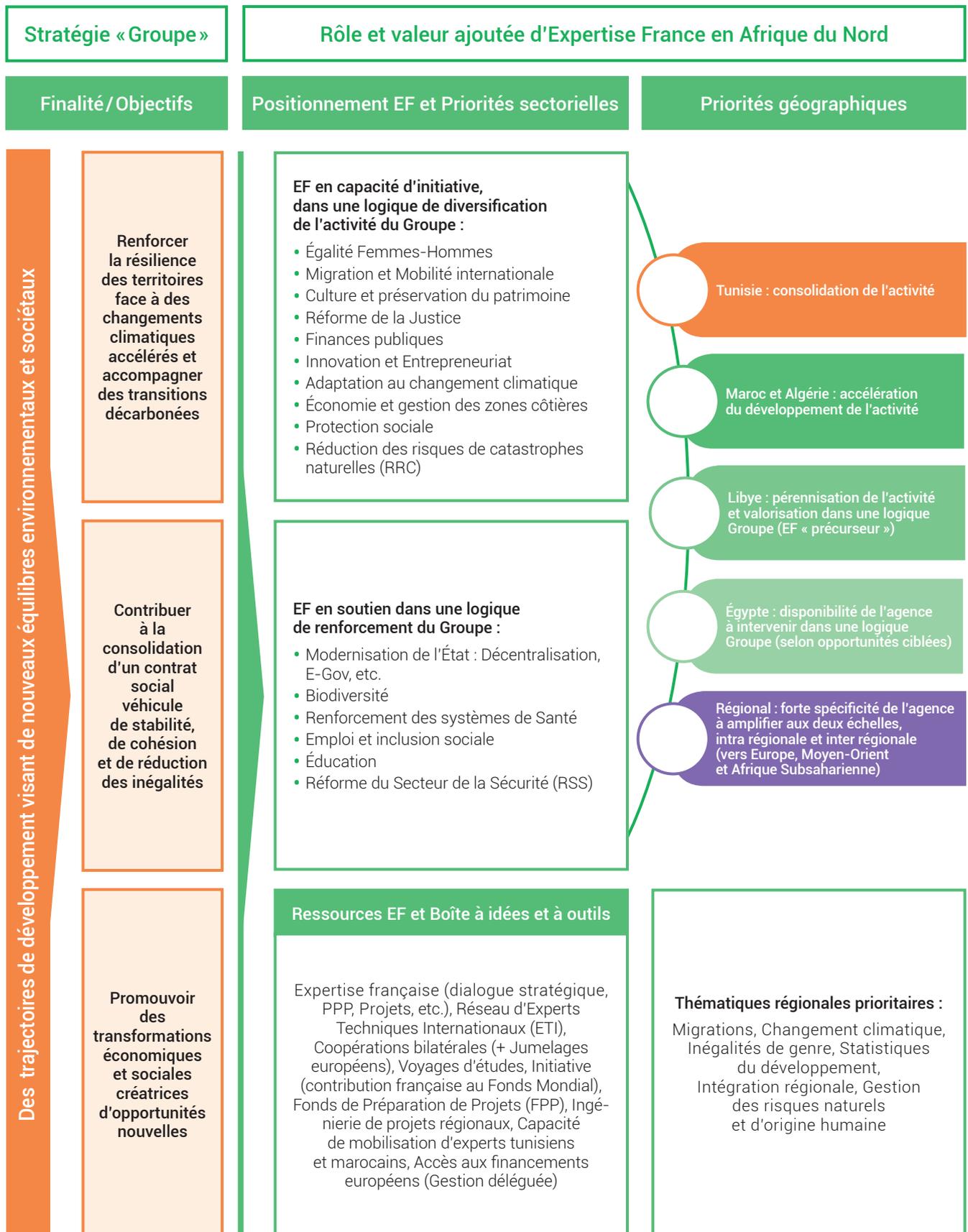
ANNEXES

ANNEXE 1. SCHÉMA LOGIQUE



UNE AMBITION : RÉPONDRE AUX DÉFIS COMMUNS QUI LIENT LA FRANCE ET L'AFRIQUE DU NORD

ANNEXE 2. POSITIONNEMENT D'EXPERTISE FRANCE DANS L'APPROCHE GROUPE



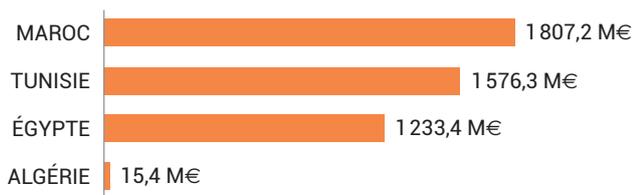
ANNEXE 3. CADRE DE REDEVABILITÉ ET MARQUEURS THÉMATIQUES DRAN

Axes	Objectifs stratégie	Principaux ODD ciblés	Principaux indicateurs de résultats /de moyens
<p>AXE STRATÉGIQUE ①</p>	<p>Renforcer la résilience des territoires face à des changements climatiques accélérés et accompagner des transitions décarbonnées</p>		<ul style="list-style-type: none"> → Réduction des émissions de gaz à effet de serre (Teq CO₂/an) → Nombre de personnes dont la résilience est accrue par le projet / par genre → Nombre de personnes bénéficiant d'un service d'alimentation en eau potable géré en toute sécurité → Nombre d'habitants et usagers des villes dont la qualité de vie a été améliorée
<p>AXE STRATÉGIQUE ②</p>	<p>Contribuer à la consolidation d'un contrat social véhicule de stabilité, de cohésion et de réduction des inégalités</p>		<ul style="list-style-type: none"> → Nombre de garçons et de filles scolarisés dans l'enseignement technique et professionnel → Nombre d'individus (dont femmes) bénéficiaires de services et programmes d'emploi et d'insertion soutenus par l'AFD (hors entrepreneuriat) → Nombre de personnes dont l'accès aux soins a été amélioré / par genre → Nombre de personnes bénéficiant d'une meilleure protection sociale
<p>AXE STRATÉGIQUE ③</p>	<p>Promouvoir des transformations économiques et sociales créatrices d'opportunités nouvelles</p>		<ul style="list-style-type: none"> → Nombre d'emplois directs en ETP créés ou maintenus par nos interventions → Nombre d'individus accompagnés dans leurs démarches de création d'entreprise ou d'auto-emploi → Nombre d'organisations de la société civile bénéficiant d'une action de renforcement de capacités → Nombre de personnes ayant accès à un nouveau service internet grâce au financement de l'AFD
<p>AXE STRATÉGIQUE ① et ②</p>	<p>Promouvoir la production de savoirs et le partage d'expertise au service du dialogue de politique publique</p> <p>Rechercher les solutions partenariales pour traiter des enjeux à dimension régionale</p>		

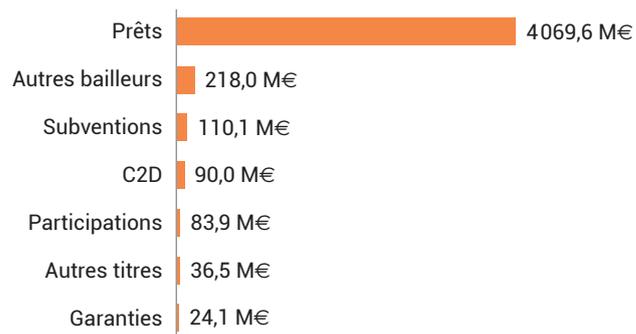
ANNEXE 4. BILAN DU GROUPE AFD ENTRE 2015-2019

Total autorisations	4 632 M€
Dont Proparco	570 M€
Total autorisations à co-bénéfices climat	2 045 M€
Total autorisations à co-bénéfices genre (2018-2019)	1 338 M€
Total du coût-État mobilisé	321 M€
<hr/>	
Total versements	2 338 M€
Dont Proparco	295 M€

**Autorisations du Groupe par pays
2015 à 2019**



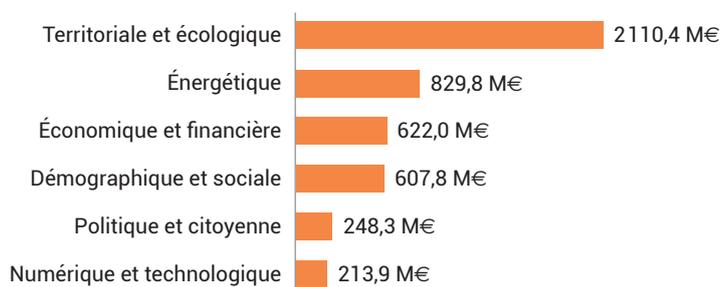
**Autorisations du Groupe par instrument
2015 à 2019**



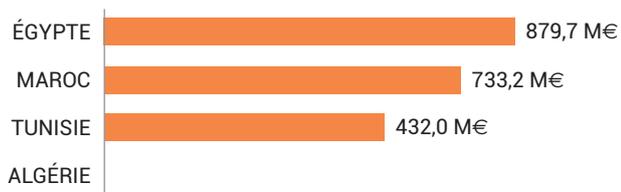
**Coût-État mobilisé
2015 et 2019**



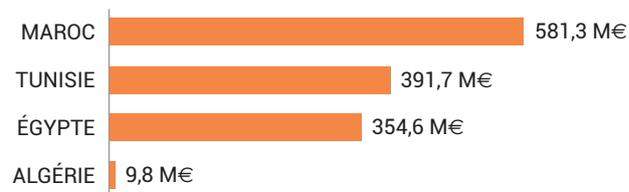
**Autorisations du Groupe par « Transition »
2015 à 2019**



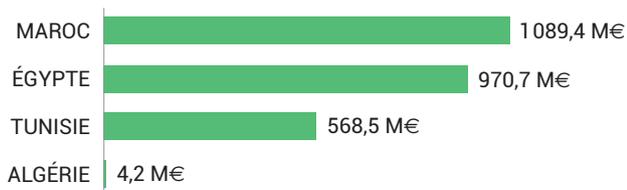
Autorisations à co-bénéfices climat 2015 à 2019



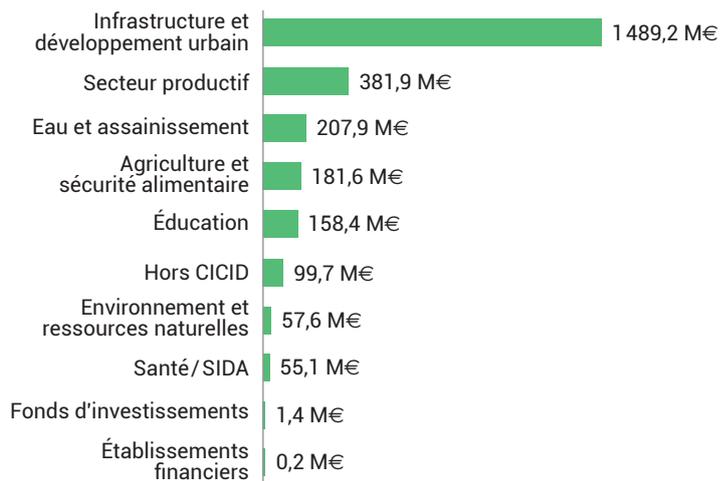
Autorisations à co-bénéfices genre 2018 à 2019



Versements du Groupe par pays 2015 à 2019



Versements du Groupe par secteur 2015 à 2019



Les projets multi-pays ne sont pas pris en compte dans cette annexe.

ANNEXE 5. ANALYSE DES ENJEUX CLIMATIQUES EN AFRIQUE DU NORD

I) Des transitions bas carbone nécessaires³⁰

Avec une contribution de 1,5 % aux émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale³¹, l'Afrique du Nord est la région la plus émettrice d'Afrique (avec l'Afrique australe), qui représente moins de 4 % des émissions mondiales³². La transition bas carbone de la région, relativement naturelle pour certains pays comme le Maroc et dans une moindre mesure la Tunisie, apparaît plus « forcée » pour d'autres pays dont les économies restent encore très dépendantes des hydrocarbures (Égypte, Algérie, Libye). Le Maroc³³, la Tunisie³⁴ et l'Égypte affichent des niveaux d'émissions par habitant inférieurs aux moyennes africaines ou mondiales. Les émissions sont toutefois fortement tirées vers le haut du fait de l'augmentation du niveau de vie. Elles sont principalement dues à la consommation d'énergie (48 % au Maroc, 45 % en Tunisie et 46 % en Égypte), au transport (19 % au Maroc, 16 % en Tunisie et 17 % en Égypte), à l'industrie et plus marginalement à l'agriculture.

Le Maroc est majoritairement importateur d'énergie (91 %) avec une facture associée à ces importations qui représente 7 % de son PIB national. La Tunisie, qui était quasi indépendante dans les années 1990, subit un déficit énergétique qui s'explique à la fois par l'accroissement de la demande en énergie depuis 2010 et une baisse de ses ressources nationales en hydrocarbures. L'Égypte de son côté se caractérise par d'importantes réserves de gaz, exploitées à un rythme ralenti depuis 2009, qui ont conduit à réduire son niveau d'indépendance énergétique à 85 % (100 % en 2000). L'Égypte a pour ambition de diversifier son mix à travers le développement des énergies renouvelables (8 % du mix électrique, essentiellement hydro) afin de réduire cette dépendance à la production de gaz, prolonger l'autosuffisance et permettre de valoriser des ressources gazières à l'export. Malgré un mix énergétique actuellement dominé par les énergies fossiles, le Maroc et la Tunisie, et dans une moindre mesure l'Égypte, se sont résolument engagés sur la voie des énergies renouvelables, avec des objectifs respectifs de 42 %, 30 % et 20 % à horizon 2020/30 (part actuelle de 14,4 %, 10 % et 8 %) : les potentiels de développement en la matière sont particulièrement élevés, les efforts devraient majoritairement être portés par le secteur privé, notamment en Égypte, rendant nécessaire le développement d'un cadre législatif et réglementaire favorable.

L'Algérie et la Libye, pays membres de l'OPEP, ont des économies particulièrement dépendantes du pétrole et donc des évolutions du cours du brut. Pays relativement émetteurs de GES (respectivement classés au 30^e et 38^e rang EDGAR), les deux pays affichent des niveaux d'émissions par habitant supérieurs à la moyenne africaine (mais restent en dessous de la moyenne mondiale). L'Algérie s'est engagée à réduire ses émissions de GES à horizon 2030 et a entamé une diversification de son mix énergétique. Toutefois, le défi reste de taille pour une économie largement dépendante du secteur des hydrocarbures (30 % du PIB, 65 % des recettes du budget et 95 % des recettes d'exportation) dans un contexte complexifié par la croissance de la demande intérieure en énergie : l'accompagnement vers une trajectoire bas carbone doit nécessairement être combiné à une réflexion profonde sur la diversification de son économie.

Dans un contexte où, à l'échelle mondiale, l'atteinte d'un scénario 2°C en 2100 imposerait en moyenne des niveaux d'émissions à 2t CO₂eq/habitant, le développement d'économies sobres en carbone reste une priorité qui fait pleinement sens sur le plan économique et social de ces géographies (réduction de la dépendance aux importations ou réduction de la dépendance aux hydrocarbures) avec, pour l'Algérie notamment, une nécessaire diversification de son modèle économique. Au-delà du développement des ENR, les pays doivent s'engager sur des trajectoires plus sobres en carbone, en privilégiant l'efficacité énergétique dans tous les secteurs. Si l'effort d'atténuation sera majoritairement porté par le secteur de l'énergie, des gisements non négligeables sont également à poursuivre dans les secteurs du transport, de l'industrie, des déchets et dans les secteurs AFAT (agriculture, foresterie et autres affectations des terres). Les écosystèmes comme les forêts ou les zones humides peuvent également jouer un rôle clé de puits de carbone. Malgré les ambitions affichées, les transitions s'accompagnent de multiples défis politiques, institutionnels et techniques, auxquels il est nécessaire de répondre par des outils de financements adaptés et un dialogue de politique publique renforcé dans la région.

³⁰ Chiffres issus des fiches pays climat, AFD.

³¹ Chiffres EDGAR, 2015.

³² Banque mondiale, 2016.

³³ Le Maroc est un faible émetteur de GES : les émissions par habitant s'élèvent en 2016 à 2,34 teqCO₂/hab., pour une contribution globale des émissions de GES de 80,2 MteCO₂.

³⁴ Les émissions de CO₂eq par habitant de la Tunisie sont évaluées à 3,4tCO₂eq/hab., ce qui se situe dans la moyenne du continent africain (3,5tCO₂eq/hab.), mais largement en dessous de la moyenne mondiale (6,6tCO₂eq/hab.).

II) L'urgence climatique en Afrique du Nord : la résilience au cœur des enjeux pour l'atteinte des objectifs de développement durable

La région Méditerranée subit d'ores et déjà les effets du changement climatique : stress hydrique exacerbé, baisse des rendements agricoles, augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements extrêmes ; des défis partagés par les deux rives de la Méditerranée qui font de la résilience un enjeu clé pour l'atteinte des ODD. Selon un récent rapport du MedeCC³⁵, la zone subit une augmentation de températures à un rythme 20 % plus élevé que les moyennes mondiales (+1,5°C au-dessus des moyennes avant la révolution industrielle (1880-1899) contre +1,1°C à l'échelle mondiale), qui sans action supplémentaire pourrait atteindre +2,2°C dès 2040 et aller jusqu'à 3,8 °C dans certaines régions en 2100 (CMI, 2019). La région, dotée d'un climat naturellement aride ou semi-aride, est également qualifiée de point chaud du climat. Malgré une disparité spatiale et temporelle, les projections des différents modèles climatiques convergent vers une tendance à l'amplification des principaux aléas (augmentation des températures, réduction des précipitations ou augmentation de leur variabilité interannuelle, augmentation de la fréquence et/ou intensité des événements extrêmes, tels que les sécheresses et les inondations et l'élévation du niveau de la mer). La région devrait subir selon les modèles climatiques une tendance forte d'assèchement du fait d'une hausse des températures (qui conduit à une hausse de l'évaporation) combinée à une relative baisse des précipitations. La zone est particulièrement vulnérable compte tenu d'une forte croissance démographique, d'une concentration de la population et des activités économiques en zone urbaine et côtière (ou le long du Nil pour l'Égypte) et d'une dépendance de l'emploi au secteur agricole dans un contexte de stress hydrique parfois extrême. Les effets du changement climatique impactent par ailleurs plus durablement les populations vulnérables (zones rurales, femmes notamment dans les zones oasiennes, populations à faibles revenus, etc.) et accroissent les différences territoriales dans des pays déjà fortement marqués par les inégalités.

Une zone en situation de stress hydrique qui sera aggravé par les impacts du changement climatique

Malgré un niveau d'accès à l'eau potable et à l'assainissement satisfaisant, la région Afrique du Nord dispose de faibles réserves en eau – contrairement à la zone Sahel – et tous les pays affichent des situations de stress hydrique avec des niveaux de disponibilité de la ressource largement en-deçà du seuil de pénurie défini par l'ONU (1.000 m³/

hab./an) et inférieurs à 650m³/an/hab³⁶. Le dernier rapport du WRI classe les 5 pays en situation de stress hydrique élevé³⁷ ou critique pour la Libye (en 6^e position des pays les plus exposés)³⁸. Les pressions sur la ressource devraient continuer à s'amplifier du fait de multiples facteurs anthropiques (croissance démographique, hausse du niveau de vie, avec un mauvais usage de la ressource) combinés aux effets du changement climatique (augmentation de la température, réduction des précipitations, événements extrêmes intensifiés). Les cartes générées par l'*Aqueduct Water Atlas* (WRI)³⁹ montrent une forte réduction des ressources en eau disponibles à horizon 2040 du fait du changement climatique. Les ressources en eau douce de la région Proche-Orient-Afrique du Nord sont parmi les plus faibles au monde ; elles ont diminué des deux tiers au cours des 40 dernières années et devraient encore baisser de plus de 50 % d'ici 2050 (FAO, 2019). Une des sources d'eau douce partagée, le Système aquifère du Sahara septentrional (Tunisie, Algérie et Libye), est menacée avec un taux de renouvellement de seulement 40 % des retraits (OSS).

→ **Des investissements ou réformes permettant une préservation de la ressource**, une gestion intégrée et durable (ex : irrigation raisonnée ou réduction des pertes en eau), une répartition équitable des ressources en eau et, lorsque nécessaire, le développement de ressources en eau non conventionnelles (dessalement⁴⁰ ou la réutilisation des eaux usées traitées) sont des priorités stratégiques pour les pays de la zone, à combiner au défi d'un développement décarboné pour faire face à ces enjeux.

La résilience de l'agriculture et du secteur de la pêche : un enjeu clé de sécurité alimentaire et nutritionnelle

Le secteur agricole représente respectivement 35 %, 14,4 % et 33 % des emplois au Maroc, en Tunisie et en Égypte, et il contribue respectivement à hauteur de 13 % du PIB au Maroc, 10,1 % du PIB en Tunisie et 17 % du PIB en Égypte⁴¹. Tandis que l'agriculture est encore majoritairement pluviale en Tunisie et au Maroc, l'agriculture égyptienne est largement dépendante de l'irrigation qui absorbe 85 % des ressources en eau. Malgré des pressions différenciées en fonction des régions, l'agriculture et l'élevage sont durement impactés par l'accentuation des aléas climatiques (modification du régime des précipitations, augmentation des températures, fréquence des événements extrêmes), la raréfaction des ressources en eau et la dégradation des sols. La montée des eaux de mer dans la plaine du Delta du Nil, principale zone de production agricole en Égypte, constitue une menace avérée : l'augmentation du niveau de la mer combinée à un phénomène de subsidence (la zone s'enfonce d'environ un centimètre par an) conduit à

³⁵ Risques liés aux changements climatiques et environnementaux dans la région Méditerranée, novembre 2019, MedeCC

³⁶ Égypte avec seulement 650m³/hab./par an, 600m³/hab./an au Maroc, 385 m³ par an et par habitant en Tunisie.

³⁷ Plus de 40 % des ressources en eau disponibles sont retirées chaque année laissant peu de marge entre offre et demande en cas de fluctuations (sécheresse ou augmentation des retraits).

³⁸ WRI Atlas, 2019.

³⁹ Voir : <http://www.wri.org/resources/maps/aqueduct-water-risk-atlas>

⁴⁰ En utilisant les meilleures pratiques et technologies afin de limiter les impacts environnementaux et carbone.

⁴¹ Banque mondiale, 2017.

⁴² Observatoire national de l'Agriculture : <http://www.onagri.nat.tn/>

⁴³ Voir les fiches pays climat, AFD

une infiltration progressive de la mer et tend à accroître la salinisation des sols et à dégrader leur capacité productive. Les prévisions de pertes de rendement concernent de nombreuses cultures. D'ici à 2050, on anticipe une baisse des rendements de 15 % pour le maïs et 17 % pour le blé en Égypte⁴⁴ et de 14 % de la production de tubercules en Europe du Sud⁴⁵. Au Maroc, les baisses de rendements de l'agriculture non irriguée pourrait dépasser 40 % dans certaines régions pour le blé et l'orge. Certains pays déjà fortement importateurs, comme l'Algérie, pourraient voir leur dépendance alimentaire augmenter.

→ Les investissements et stratégies agricoles accompagnés devront tenir compte de cette situation spécifique et cibler des filières adaptées avec des pratiques agricoles bas carbone et résilientes face au changement climatique, tout en préservant les équilibres écologiques (ex : agroécologie), pour faire face aux enjeux de sécurité alimentaire et de nutrition dans la région. Ces investissements devront favoriser la création d'emplois décents dans les territoires ruraux, notamment pour les jeunes, dans le respect des « Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires » approuvés par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA).

Les écosystèmes marins et la gestion durable des ressources halieutiques sont également des enjeux partagés entre les pays riverains de la Méditerranée, dont la France et l'Europe. Ces écosystèmes subissent les effets combinés du changement climatique (acidification des océans) et diverses pressions anthropiques comme les pollutions plastiques et industrielles, la surexploitation des stocks et les pratiques de pêche destructives (78 % des stocks de poissons sont surexploités en Méditerranée en 2016, selon la FAO). Dans ce contexte, jusqu'à 20 % des poissons et invertébrés exploités actuellement dans l'est de la Méditerranée pourraient disparaître de la région entre 2040 et 2059 (MedeCC, 2019).

→ La préservation de ces écosystèmes et l'accompagnement de pratiques de pêches durables sont des enjeux également essentiels pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans la région.

Les zones côtières et les villes, le delta du Nil et les oasis: des territoires impactés et vulnérables :

• En Afrique du Nord, les activités économiques et la population sont concentrées sur **la zone côtière**. La population habitant à moins de 100 km des côtes est de 68 % en Algérie, 79 % en Libye, 65 % au Maroc et 84 % en Tunisie. Malgré un rythme inférieur en Méditerranée par rapport à la zone atlantique, l'élévation du niveau de la mer combinée aux risques accrus d'inondations impacte déjà fortement les villes portuaires, les infrastructures côtières, les zones humides et les plages de la région. La ville d'Alexandrie, avec 5 millions d'habitants, est particulièrement vulnérable

aux inondations et à l'érosion côtière. Au Maroc, 1,82 million de personnes habitent dans des zones qui seraient submergées de façon permanente en cas de montée du niveau marin de plus de 40 cm, une valeur très probable pour la fin du siècle. Les milieux urbains seront également touchés plus fréquemment par **des épisodes de chaleur extrême** dans un contexte de forte vulnérabilité liée à la prévalence de l'habitat informel et au manque de planification urbaine. Le tourisme a par ailleurs un poids important dans le revenu des économies notamment en Égypte, au Maroc et en Tunisie. **Les activités touristiques**, souvent concentrées dans les villes côtières, sont également impactées avec un risque de réduction de l'attractivité de ces régions. Certains sites archéologiques en Égypte pourraient également être menacés par les inondations et les événements extrêmes, ce qui rend nécessaire leur protection (Contribution Déterminée au niveau National (CDN), Égypte).

• **Le Delta du Nil** a été mis en avant dans le 4^e rapport du GIEC comme une des trois régions les plus vulnérables au monde. L'élévation du niveau de la mer combinée au phénomène de subsidence du delta et à divers phénomènes anthropiques conduisent à une salinisation des sols et pourrait faire disparaître une partie importante de terres agricoles égyptiennes dont plus de 60 % sont localisées dans le Delta. Selon la Banque mondiale, 10 % de la population égyptienne pourrait subir une situation de migration forcée.

• **Les oasis** sont des milieux humides qui s'étendent sur une superficie cumulée d'environ 350 000 hectares à travers le Maghreb. Malgré leur tolérance, ils sont également impactés par l'effet combiné du changement climatique et d'une surexploitation des ressources en eau conduisant notamment à une réduction du rendement des palmiers dattiers. Leur existence est menacée par le développement de certaines maladies comme le *bayoud* qui a décimé les deux tiers de la palmeraie marocaine au cours du siècle dernier. La désertification progressive des terres pousse les populations à migrer vers les agglomérations. Certaines oasis ont été classées au patrimoine mondial de l'Unesco, comme la vallée du M'Zab, en Algérie, ou classées réserve de biosphère comme les oasis du sud marocain. Patrimoine commun pour une région peu intégrée économiquement, les oasis peuvent agir comme le trait d'union entre les pays pour une gestion transfrontalière des nappes phréatiques et le partage de bonnes pratiques.

→ Dans les villes, les investissements et les réformes en faveur de l'assainissement devront être poursuivis en recherchant un maximum de co-bénéfices climat (atténuation et adaptation) et la valorisation de solutions fondées sur la nature, avec pour la gestion des eaux pluviales, un véritable enjeu de protection contre les inondations / drainage urbain. La prise en compte du risque accru de « chaleur en ville » devra également être prioritaire dans

⁴⁴ INDC, Egypt 2015.

⁴⁵ MedeCC, 2019.

les programmes de développement urbain et des programmes de gestion intégrée des zones côtières pourront être construits de façon à accompagner la résilience de la zone littorale.

→ Sur ces territoires particulièrement vulnérables mais également clés pour les pays de la région (enjeux économiques, touristiques et sociaux), l'amélioration des connaissances, la sensibilisation des populations, le développement de services climatiques et de programmes de gestion intégrée des ressources naturelles doivent permettre de développer des solutions innovantes pour faire face aux défis multiples rencontrés.

Le secteur de la santé subit également de multiples impacts du changement climatique. La présence de foyers endémiques de certaines maladies notamment vectorielles, est susceptible d'être aggravée par le changement climatique : dengue, bilharziose, typhoïde, choléra, etc. Par ailleurs, la survenue plus fréquente d'événements climatiques extrêmes et des maladies telles que le choléra risque d'accroître le nombre de décès et de traumatismes. La résilience du secteur de la santé doit s'appuyer sur un système de veille et d'alerte sanitaire efficace, une généralisation de la couverture sanitaire, notamment en milieu rural et enclavé, et un système de protection sociale inclusif fonctionnel. Le développement de mécanismes de protection sociale adaptative dans la région permettrait d'intégrer ces enjeux aux mécanismes de couverture, notamment pour les populations les plus vulnérables et exposées.

Désertification et risques pesant sur la biodiversité: L'effet combiné de la diminution des précipitations et de l'augmentation de l'évaporation avec la hausse des températures devrait entraîner une aridification croissante. Certaines zones sont menacées de désertification, notamment au nord du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie. Les forêts, les zones humides et les écosystèmes côtiers (marins et terrestres) du bassin méditerranéen sont également affectés par l'augmentation des températures et les événements extrêmes. Les périodes de sécheresse et les vagues de chaleur augmentent les risques d'incendie et entraînent une modification de la gestion des terres. Les services rendus par les écosystèmes marins et terrestres sont aujourd'hui menacés alors même qu'ils jouent un rôle essentiel dans la régulation du climat à l'échelle globale, contribuent favorablement au stockage du carbone et permettent très souvent de réduire l'exposition ou la sévérité de risques climatiques extrêmes. Certains objectifs de la CDN marocaine sont directement en lien avec la biodiversité et visent par exemple à augmenter la part des aires marines protégées, ou encore à reconstituer ou traiter plus d'un million d'hectares de forêts. Le Maroc et la Tunisie

comptent parmi les pays ayant le plus mis en avant dans leur CDN le recours aux écosystèmes dans leur stratégie climatique.

→ La préservation des écosystèmes marins, côtiers (zones humides) et terrestres (notamment les forêts en Tunisie et au Maroc) et leur valorisation comme solution climatique apparaissent aujourd'hui comme une nécessité dans la région, au croisement des agendas internationaux sur le climat et la biodiversité.

Le secteur de l'énergie et notamment la production électrique pourrait être affecté par une diminution de la capacité de production de certaines centrales thermiques et hydrauliques (en lien avec l'augmentation du stress hydrique couplée à l'occurrence plus fréquente d'événements climatiques extrêmes). Le Maroc a enregistré une baisse significative de sa production hydroélectrique due principalement à la diminution du débit au niveau des barrages et à une perte de capacité de stockage. Cela a conduit l'Office National de l'Électricité du Maroc à s'orienter vers la production énergétique d'origine thermique et les énergies renouvelables (FEMIP, 2008, p.542-543). Van Vliet et al. (2016) projettent pour le Nord du Maroc une diminution de la capacité hydroélectrique utilisable supérieure à 15 % en 2050 par rapport à 1971-2000 (scénario RCP8.5)⁴⁶. En Égypte, la production hydroélectrique repose entièrement sur l'exploitation des eaux du Nil. Les fortes incertitudes sur l'évolution des ressources en eau et sur celle du débit du Nil rendent très difficile l'estimation du potentiel hydroélectrique futur. Les changements climatiques peuvent également influencer sur l'intégrité et la fiabilité des pipelines et des réseaux d'électricité. Il pourra être nécessaire de changer les normes pour la construction et l'exploitation des pipelines, des lignes de transmission et de distribution.

Enfin, le changement climatique agit comme un multiplicateur de risque sur la situation sécuritaire de la région en ajoutant des pressions additionnelles sur des ressources naturelles déjà rares dans un contexte marqué par une instabilité politique, de fortes inégalités sociales et un niveau de chômage élevé. Les fortes tensions autour du barrage de la Renaissance entre l'Égypte et l'Éthiopie témoignent du potentiel effet multiplicateur du changement climatique sur les risques de conflits liés au partage des ressources naturelles (entre secteurs, usagers). Par ailleurs, bien que les interactions entre migrations et climat soient encore à démontrer scientifiquement, les effets du changement climatique pourraient accentuer certains mouvements migratoires compte tenu de la dégradation et de la réduction de la disponibilité des principales ressources naturelles.

⁴⁶ Revue de littérature sur le changement climatique au Maroc: observations, projections et impacts, Marie Noëlle Woillet, juillet 2019, AFD.

Le déploiement des mesures d'adaptation sur les principaux secteurs, territoires ou écosystèmes impactés apparaît comme une nécessité stratégique pour l'atteinte des ODD dans la région et pour réduire les inégalités sociales et territoriales. Ces mesures devront être combinées avec le défi d'un développement décarboné et le maintien des équilibres écologiques qui rend nécessaire le développement d'approches holistiques

intégrant l'ensemble des enjeux. La région présente de multiples problématiques communes pour lesquelles certaines solutions pourraient passer par une coopération régionale renforcée, jusqu'ici peu développée (échanges commerciaux notamment sur le plan agricole, partages de connaissances ou de solutions innovantes sur les enjeux de stress hydrique exacerbé, par exemple).

III) Gouvernance climat et engagements des pays de la région

Tous les pays de la zone ont signé et ratifié l'Accord de Paris et déposé leur contribution nationale lors de la COP 21 en 2015. Seule l'Égypte n'a pas intégré d'objectifs chiffrés en termes d'effort d'atténuation. Tous ont par ailleurs mis en place des instances dédiées à la coordination intersectorielle et au suivi des activités prévues dans les différentes stratégies climat nationales : Comité National sur le Changement Climatique (CNCC) au Maroc, groupes de travail thématiques au sein du Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement (MALE) en Tunisie ; Agence Nationale des Changements Climatiques (ANCC) en Algérie, ou encore le Comité pour le changement climatique en Égypte.

Sur le volet atténuation, les principaux secteurs visés par les pays de la région sont l'énergie avec un développement des énergies renouvelables et une amélioration de l'efficacité énergétique. Viennent ensuite les secteurs de l'industrie et des déchets (y compris assainissement) et du transport (avec une meilleure efficacité ou le développement de transports en commun ou de réseaux ferroviaires). Tous les pays de la région prévoient le recours à des actions ciblées sur les secteurs AFAT (l'agriculture, la foresterie et les autres affectations des terres) afin d'une part de limiter ou réduire les émissions de ces secteurs et d'autre part d'utiliser les écosystèmes comme puits de carbone (dans les CDN du Maroc, de la Tunisie et de l'Algérie).

Contribution nationale des pays en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre par rapport à un scénario « *business as usual* » (principaux gaz ciblés : CO₂, CH₄ et N₂O) :

CDN	MAROC	TUNISIE	ALGÉRIE	ÉGYPTÉ
Objectif inconditionnel	Réduction de 17 % en 2030	Réduction de 13 % en 2030	Réduction de 7 % en 2030	Pas d'objectifs chiffrés
Objectif conditionnel	Réduction de 42 % en 2030	Réduction de 41 % en 2030	Réduction de 22 % en 2030	Pas d'objectifs chiffrés
Besoins financiers	50 Mds dont 24 Mds pour la partie conditionnelle	17,5 Mds au total dont 10 % d'effort national	Non chiffré	Pas d'objectifs chiffrés
Secteurs concernés par l'effort d'atténuation	Électricité (42 %) Déchets (13 %) Forêts (11,6 %) Agriculture (9,7 %) Transports (9,5 %)	Énergie AFAT Déchets	Énergie ; Industrie ; Agriculture, AFAT ; Déchets	Énergie Agriculture Déchets Industrie Pétrole et gaz

Si les enjeux adaptation sont relativement bien identifiés dans les CDN des pays de la région (et souvent dans les stratégies sectorielles), aucun pays ne dispose toutefois encore d'un Plan national d'adaptation (PNA) finalisé permettant de disposer d'une vision coordonnée entre les secteurs. De nombreux programmes sont déployés sur les

secteurs de l'eau et de l'agriculture, notamment au Maroc et en Tunisie. La capacité à mettre en œuvre des actions reste dans certains cas limitée par *i*) la complexité de la gouvernance climat et la capacité à appréhender les questions de résilience de façon coordonnée (faiblesse des ministères de l'environnement), *ii*) une faible appétence

à l'endettement sur ces sujets (besoin de sensibilisation / horizon temporel de l'adaptation versus décisions à court terme des ministères) dans des pays peu éligibles aux subventions compte tenu de leur niveau de développement et *iii*) (parfois) un manque de connaissances scientifiques sur les impacts attendus et un besoin de sensibilisation des parties prenantes à tous les niveaux.

IV) Le soutien des bailleurs à la politique climatique des pays d'Afrique du Nord

En accord avec la stratégie du groupe AFD, 100 % des projets de la zone Afrique du Nord doivent s'inscrire en cohérence avec les objectifs de l'Accord de Paris et 45 % des engagements financiers du Département Afrique de l'AFD doivent être porteurs de co-bénéfices climat et ainsi participer à l'effort global en matière de finance climat. Avec 1 668 M€ d'engagements à co-bénéfices climat entre 2015 et 2018, l'Afrique du Nord est la première région en termes de contribution aux objectifs. En 2019, 46 % des engagements de la région (464 M EUR) ont été comptabilisés à co-bénéfices climat (contre 33 % en 2018), majoritairement (84 %) sur des enjeux « bas carbone » abordés par des interventions dans les secteurs des énergies renouvelables, du transport, de l'assainissement, des lignes de crédit climat et des projets intégrant des mesures d'efficacité énergétique. Les projets « adaptation », historiquement focalisés sur les enjeux liés aux ressources en eau (y compris agricoles), représentent 12 % des engagements 2019 pour la région. Plusieurs programmes en cours permettent par ailleurs d'engager un dialogue de politiques publiques sur la transition bas carbone, notamment au Maroc et en Algérie avec la facilité 2050 (modélisation GEMMES) ou sur les trajectoires résilientes en Tunisie avec la Facilité Adapt'Action (appuis en lien avec le Plan national d'adaptation sur le secteur agricole, notamment). Un premier PrPP Énergie a également été initié en 2019 en Égypte, permettant d'aborder les questions de transition énergétique. Plusieurs financements d'ONG visent des acteurs qui travaillent à l'échelle de la région sur des enjeux d'adaptation, comme la Tour du Valat (protection des zones humides) ou le WWF. À l'échelle du Groupe, Proparco intervient à travers des lignes de crédit climat comme le programme TSFC en 2019 pour l'Égypte. Le FFEM a un portefeuille historique conséquent sur la zone avec environ 50 M EUR de financements en cours sur une cinquantaine de projets (souvent régionaux) traitant d'enjeux de biodiversité, d'adaptation, de protection des terres et de gestion des eaux internationales. Enfin, Expertise France, intervient en Tunisie avec la Facilité Adapt'Action (gouvernance climat), ou à travers l'Assistance technique sur le programme SUNREF. Expertise France intervient également à travers un programme qui vise à contribuer à la construction d'un système Euro-Méditerranéen de réduction, de prévention et de gestion des désastres naturels et d'origine humaine.

Tous les bailleurs présents sur la région accompagnent les pays avec des programmes ambitieux sur l'ensemble de ces secteurs. Le Fonds vert pour le climat participe aux côtés de bailleurs comme l'AFD, la BERD, le PNUD ou le FMO à la mise en œuvre de 8 programmes climat, dont 3 régionaux (programme TSFC de l'AFD, *Green Cities Facility* et le SEEF program de la BERD), et 5 projets nationaux en Égypte et au Maroc dont un projet mis en œuvre par l'AFD ciblé sur l'adaptation du secteur agricole en zone semi-aride. Toutefois, malgré l'urgence climatique exacerbée sur la région, une majorité des financements climat est concentrée sur les enjeux d'atténuation et de transition énergétique, à l'image de la répartition des financements climat à l'échelle globale.

Stratégie régionale Afrique du Nord et rehaussement des ambitions climatiques

La résilience des économies, territoires et écosystèmes est proposée comme un marqueur fort de la nouvelle stratégie régionale du groupe AFD, impliquant de renouveler et renforcer notre action sur ces sujets en lien avec la gestion des ressources en eau et le développement agricole, à l'échelle des pays ou de la région, ou sur certaines zones particulièrement vulnérables (zones côtières, villes, oasis et delta du Nil), avec des approches permettant d'intégrer les enjeux liés à un développement décarboné et une prise en compte systématique des risques climatiques dans tous les secteurs. L'accompagnement des transitions bas carbone dans les secteurs de l'énergie, du transport et de l'industrie, la réduction de la dépendance des économies aux hydrocarbures et enfin la promotion d'un développement urbain durable et résilient sont également des activités prioritaires à poursuivre, renforcer et développer. Des interventions pourraient également être explorées sur des secteurs représentant de potentiels « puits de carbone » (forêts et écosystèmes), solutions fondées sur la nature à valoriser comme stratégie climatique, y compris sur les enjeux adaptation. Le rehaussement des ambitions « climat » de la région devra favoriser une approche partenariale et innovante compte tenu du peu de ressources en subvention disponibles sur ces géographies en mobilisant l'ensemble des outils du Groupe et en s'alliant avec d'autres bailleurs actifs dans la finance climat, notamment des bailleurs européens, ou encore avec des partenaires régionaux clés comme l'OSS (Observatoire du Sahara et du Sahel). Le Groupe contribuera également à la production de connaissances sur les impacts attendus dans la région et accompagnera les acteurs économiques pour une meilleure prise en compte des risques financiers climatiques. Enfin, les interventions s'attacheront à promouvoir une gouvernance climatique favorable à la mobilisation de l'ensemble des acteurs, secteurs et territoires et permettant d'améliorer l'accès à la finance climat.

ANNEXE 6. ÉTAT DES LIEUX DE L'ATTEINTE DES ODD DANS LA RÉGION EN 2019

(Source : 2019 Arab Region SDG Index and Dashboards Report)

1) ALGÉRIE – Rang MENA : 1/21



2) ÉGYPTE – Rang MENA : 8/21



3) LIBYE – Rang MENA : 14/21



4) MAROC – Rang MENA : 3/21



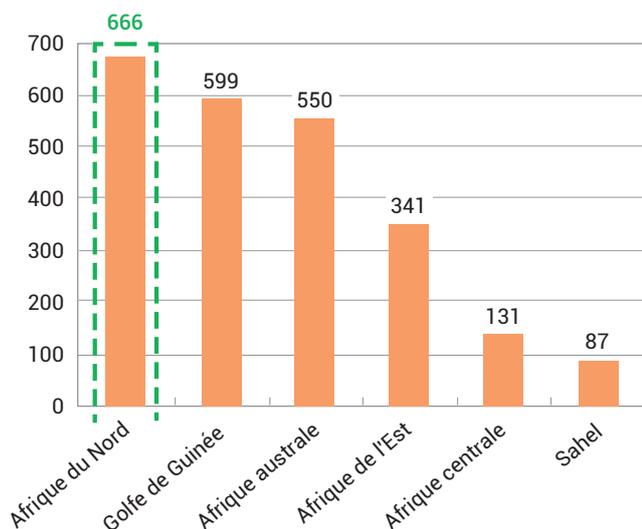
5) TUNISIE – Rang MENA : 4/21



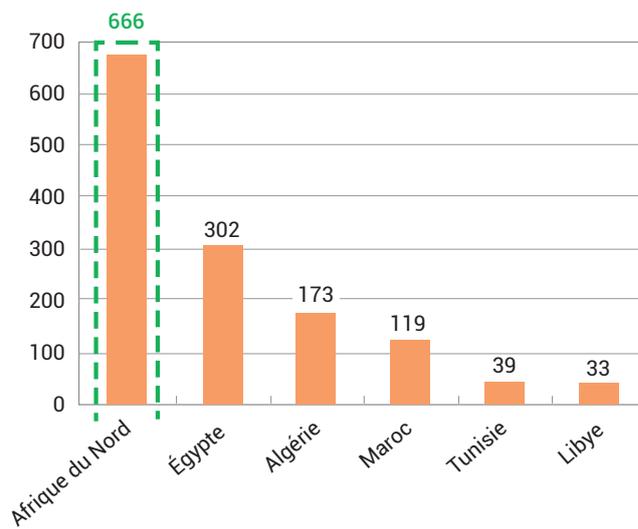
Gris : Aucune donnée **Rouge** : ODD très peu atteint **Orange** : ODD peu atteint **Jaune** : ODD en cours d'être atteint **Vert** : ODD atteint (aucun)

ANNEXE 7. INDICATEURS COMPARÉS DES RÉGIONS D'AFRIQUE

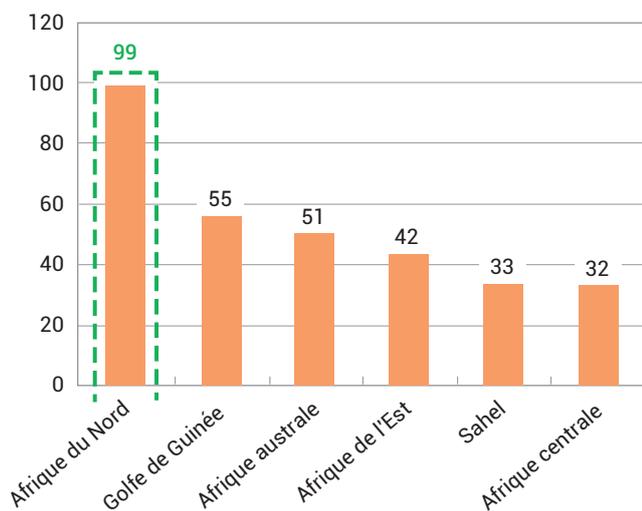
Taille du PIB en valeur (Mds USD) en 2019
Comparaison des régions d'Afrique



Taille du PIB en valeur (Mds USD) en 2019
Afrique du Nord

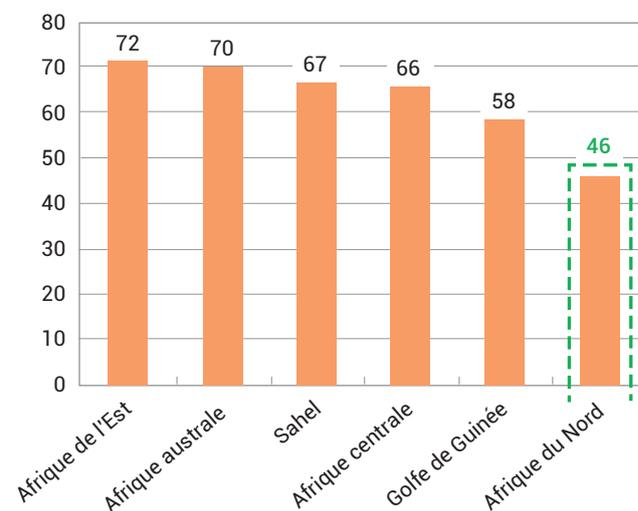


Accès à l'électricité (% pop) en 2017
Comparaison des régions d'Afrique



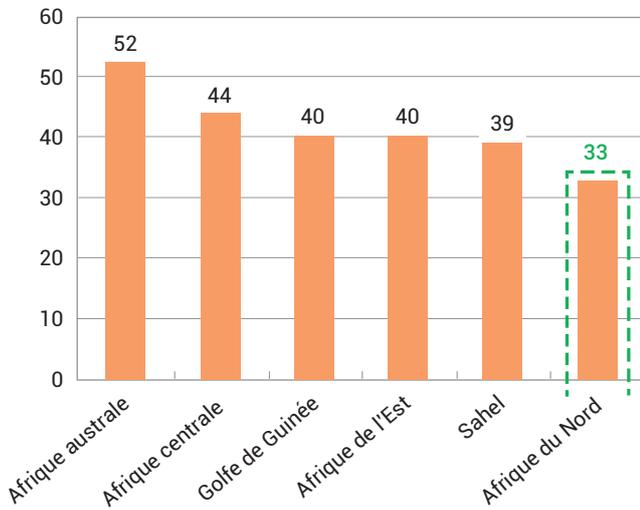
Source : FMI/WEO.

Taux de participation au marché du travail (%) en 2019
Comparaison des régions d'Afrique



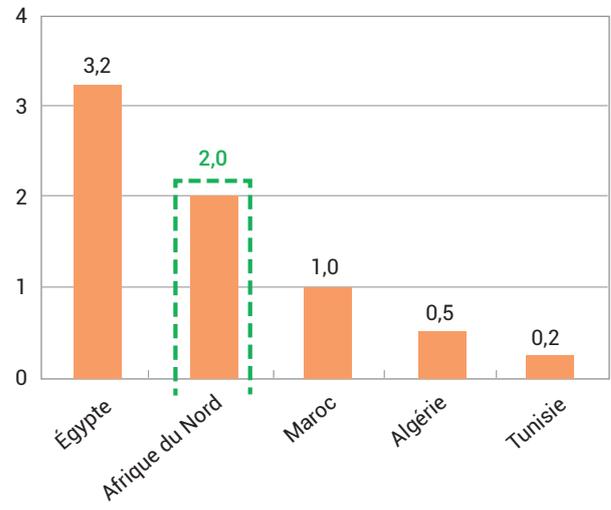
Source : FMI/WEO.

Indicateur de GINI en 2017*
Comparaison régions d'Afrique



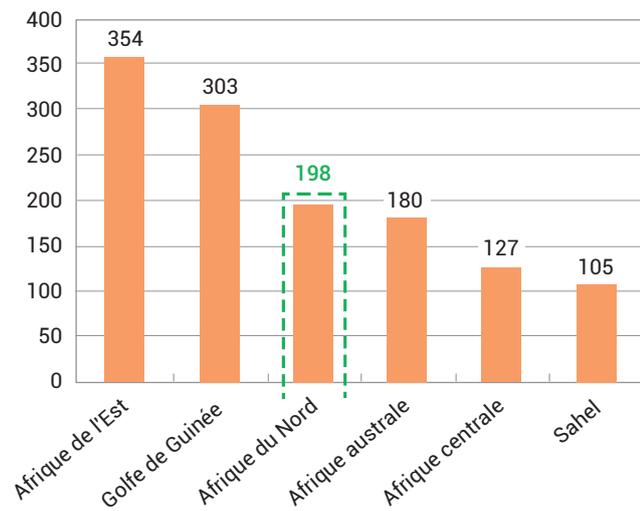
Source : Banque mondiale/WDI

Taux de pauvreté (%) en 2018
Afrique du Nord



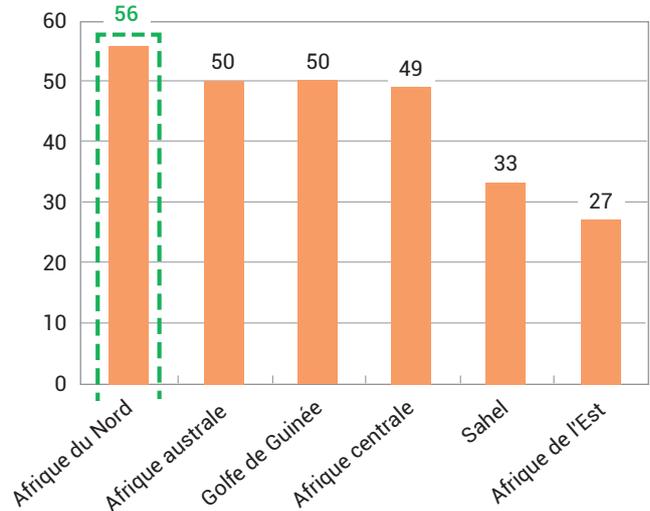
Source : Banque mondiale/WDI

Taille de la population (en millions) en 2019
comparaison des régions d'Afrique



Source : Banque mondiale/WDI

Taux d'urbanisation (%) en 2018
Comparaison des régions d'Afrique



Source : Banque mondiale/WDI

LISTE DES SIGLES

AFAT : Agriculture, foresterie et autres affectations des terres

AFD : Agence Française de Développement

APD : Aide Publique au Développement

BRI : Belt Road Initiative

CDC : Caisse des Dépôts et des Consignations

CDG : Caisse de Dépôt et de Gestion

CDN : Contribution Déterminée au niveau National

CFP : Cadre Financier Pluriannuel

CICID : Comité interministériel de la coopération internationale et du développement

DR : Direction Régionale

DRAN : Direction Régionale Afrique du Nord

EDGAR : Emissions Data for Global Atmospheric Research

EF : Expertise France

ENR : Énergie Renouvelable

GIEC : Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat

ICC : Industries culturelles et créatives

IDE : Investissements Directs Étrangers

IDH : Indice de Développement Humain

MEAE : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

ODD : Objectifs de Développement Durable

OPEP : Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole

OSC : Organisations de la Société Civile

PEV : Politique Européenne de Voisinage

PIB : Produit Intérieur Brut

PNS : Prêt non souverain

POS : Plan d'Orientation stratégique

PPP : Partenariat public-privé

PrPP : Prêt de politique publique

PS : Prêt souverain

OSC : Organisations de la Société Civile

UA : Union Africaine

UE : Union Européenne

UMA : Union du Maghreb Arabe

UMIFRE : Unités Mixtes des Instituts de Recherche Français à l'Étranger

ZLECAf : Zone de Libre-Échange Africaine

Groupe AFD

Le groupe AFD contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. Composé de l'Agence française de développement (AFD), en charge du financement du secteur public et des ONG, de la recherche et de la formation sur le développement durable, de sa filiale Proparco, dédiée au financement du secteur privé, et bientôt d'Expertise France, agence de coopération technique, le groupe finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.

<http://www.afd.fr>

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Tél. : +33 1 53 44 31 31 – Fax. : +33 1 44 87 99 39
5, rue Roland Barthes, 75 598 Paris Cedex 12 – France

www.afd.fr